

JOURNÉE NATIONALE DU CHAHID

**Engagement de Tebboune à récupérer les restes mortuaires des chouhada conservés par l'ancien colonisateur**

P. 4

LIBYE

**M. Boukadoum reçu par Fayez Al-Sarraj à Tripoli**

P. 24

COOPÉRATION

**L'Algérie se dote d'une Agence de coopération internationale**

P. 3

## UNE ANNEE DE HIRAK

# Un parcours militant singulier pour sauver l'Etat national

*Le Hirak, mouvement populaire pacifique et citoyen aux revendications foncièrement politiques, bouclera demain vendredi sa première année, en ayant à son actif d'avoir mis fin à une dérive autocratique et mis le cap sur une nouvelle gouvernance en adéquation avec l'évolution de la société, sauvant l'Etat national de l'effondrement.*

P. 3

APS



### Industrie automobile :

**"Les étrangers ne seront pas obligés de s'associer à un partenaire local"**

P. 5

### SOLIDARITÉ NATIONALE

**Vers l'élaboration d'un plan national de prise en charge des enfants autistes**

P. 8

### MOUVEMENT DE PROTESTATION À AIR ALGÉRIE :

**Poursuite de la perturbation des vols**

P. 24

### SANTÉ

**PROTHÈSE DENTAIRE**  
Toutes vos questions sur son utilisation et son entretien

P.p 12-13

### FOOTBALL

ESPAGNE:

**Le Barça coupe les ponts avec une entreprise controversée**

P. 22



**MOUFDI ZAKARIA**  
Son rôle dans l'internationalisation de la cause algérienne

P. 17

**ORAN :**  
Plus de 80 exposants au 2<sup>e</sup> Salon international de l'immobilier

P. 2

**PROTECTION CIVILE - HADJ**  
**La Protection civile participe au salon du Hadj et de la Omra**

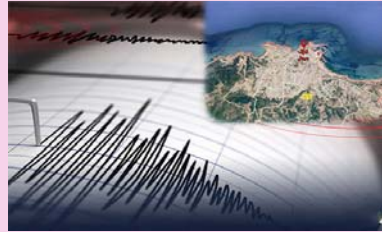


La Protection civile participe au 5e salon du Hadj et de la Omra qui se tient au Palais des expositions (Alger).

Le Direction générale de la Protection civile a indiqué dans un communiqué que le stand qui lui est réservé "permettra aux visiteurs de connaître les différentes tâches attribuées à la mission du Hadj, en particulier l'encadrement des pèlerins sur les Lieux saints de l'islam".

Un guide du pèlerin, comprenant les règles générales et les conseils à suivre pour prévenir d'éventuels risques qui peuvent survenir pendant l'accomplissement des rites du pèlerinage, est proposé au public du salon qui se poursuivra jusqu'au 22 février, a-t-on ajouté.

**SÉISME**  
**Une secousse de magnitude 3.6 enregistrée à El-Aouana (Jijel)**



Une secousse tellurique de magnitude 3,6 sur l'échelle de Richter a été enregistrée hier à 8h33 dans la wilaya de Jijel, a indiqué un communiqué du Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG).

L'épicentre de la secousse a été localisé à 6 kilomètres au nord-est d'El-Aouana, a précisé le même source.

**ROUTES/ACCIDENTS**  
**Ain témouchent : 2 morts et 13 blessés dans un accident de la route**

Deux personnes ont trouvé la mort et 13 autres ont été blessées hier à Ain Témouchent dans une collision entre deux véhicules, a-t-on appris du directeur de wilaya de la Protection civile, le commandant Mourad Bensalem.

L'accident est survenu au niveau de l'axe de la Route nationale RN 86 dans son tronçon reliant les communes de Hammam Bouhadjar et Hassi El-Ghella, suite à une collision entre un véhicule touristique et un autre utilitaire, a-t-on indiqué.

Deux personnes, une femme âgée de 73 ans et un homme de 46 ans, ont péri sur les lieux de l'accident. Les 13 personnes blessées ont été transportées vers le service des urgences médicales de l'hôpital de Hammam Bouhadjar, a-t-on ajouté.

Le wali de Ain Témouchent, Labiba Ouine, s'est déplacée sur le lieu de l'accident ainsi qu'au service des urgences médicales de Hammam Bouhadjar pour s'enquérir de l'état des blessés.

Les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de l'accident.

**SONELGAZ**  
**Coupsures d'électricité prévues dans des quartiers de Ouled Fayet**



L'alimentation en électricité sera interrompue dès aujourd'hui dans certains quartiers de la commune de Ouled Fayet (wilaya d'Alger), de 9h à 16 h, a indiqué hier la Direction de distribution de Bologhine, relevant de la Société de distribution d'électricité et du gaz d'Alger (SDA).

Ces perturbations, causées par des travaux d'entretien des postes électriques, toucheront une partie de la Cité 1018 logements LSP Semrouni les 20, 23, et 24 février.

Une partie de la cité 2140 logements sera également touchée par ces interruptions le 20 et 24 février prochain. Sont également concernés par cette coupure d'électricité la cité 1200 logements Semrouni le 23 et 24 février. A cet effet, la direction de la distribution de Bologhine met au service de sa clientèle le numéro 3303 pour de plus amples informations.

**HABITAT - ORAN**  
**Plus de 80 exposants attendus au 2<sup>e</sup> Salon international de l'investissement en immobilier**

Plus de 80 exposants algériens et étrangers sont attendus au 2e salon international de l'investissement en immobilier, bâtiment et travaux publics "IMMO BTP INVEST" prévu à Oran du 26 février au 2 mars, a-t-on appris des organisateurs. Le salon, qui sera organisé au Palais des expositions de haï Medina Jidda par l'Agence de communication "Sunflowers com", réunira des entreprises nationales publiques et privées spécialisées en immobilier, bâtiment ainsi que des entreprises tunisiennes, canadiennes, turques, chinoises, belges et autres.

Cette manifestation économique constituera une occasion pour la tenue de trois salons en même temps: de l'immobilier, bâtiment et travaux publics, de l'industrie et sous-traitance et du transport et logistique, en vue de créer un espace d'échange entre professionnels et opérateurs économiques eu égard à l'importance de ces secteurs dans le développement de l'économie productive, a-t-on souligné. Premier du genre à l'Ouest du pays, cet événement a également pour objectif de lier et renforcer les relations de partenariat entre professionnels participants, selon les organisateurs. En marge de cette manifestation, des conférences sont programmées suivies de débats traitant de sujets inhérents dont l'assainissement du climat d'affaires, faciliter des procédures d'investissement en foncier industriel, cadre légal et fiscal et financement et autres.

**JUSTICE**  
**Les dossiers de Chakib Khelil et Amar Ghoul devant la Cour suprême**

Les dossiers des anciens ministres de l'Energie et des Mines et des Travaux publics, respectivement Chakib Khelil et Amar Ghoul ont été transmis au conseiller instructeur près la Cour suprême, dans le cadre du traitement des affaires de corruption, a indiqué hier un communiqué du procureur de la République près la Cour suprême. "Dans le cadre du traitement des affaires de corruption, deux dossiers ayant fait objet de deux ordonnances d'irrecevabilité rationne personae par la Cour de justice d'Alger en faveur de la Cour suprême étant donné que des personnes jouissent de privilèges de juridiction, ont été reçus et transmis au Conseiller instructeur", après que plusieurs chefs d'accusations aient été retenus à l'encontre des concernés, lit-on dans le communiqué.

La première affaire concerne la société Sonatrach 2 dans laquelle sont impliqués l'ancien ministre de l'énergie et des Mines, Khalil Chakib Mohamed et ses coaccusés poursuivis pour "acceptation, de façon directe ou indirecte, d'indus avantages et leur octroi à autrui pour services rendus lors de l'exercice de leurs fonctions" et "octroi volontaire à autrui de privilèges injustifiés lors de la conclusion de contrats, d'accords, de marchés et d'avenants, contrairement aux dispositions législatives et réglementaires relatives à l'égalité et à la transparence des mesures". Chakib Khelil et ses coaccusés sont également poursuivis pour "perception directe ou indirecte de pots-de-vin et d'indus avantages", "abus de fonction volontaire pour l'obtention d'indus avantages", "prise illégale d'intérêts dans sa société", "blanchiment d'argent et de revenus criminels issus de la corruption dans le cadre d'une bande criminelle organisée transfrontalière", "transferts de biens et de fonds issus de revenus criminels pour la dissimulation de leur origine illicite et acquisition et possession de biens et de fonds issus de revenus criminels". La deuxième affaire concernant l'autoroute Est-Ouest dans laquelle est accusé Amar Ghoul et tout individu dont l'implication sera déterminée par l'enquête. Les chefs d'accusations retenus sont : "octroi d'indus avantages à autrui en violation des dispositions législatives et réglementaires", "corruption dans la passation de marchés publics", "dépense volontaire de biens et de fonds publics", "abus de pouvoir" et "conflits d'intérêt".

**AIN TURCK (ORAN)**  
**Découverte du corps sans vie d'une femme à la plage Firdaous**

Les services de la protection civile ont découvert le corps sans vie d'une femme accrochée aux rochers de la plage "Firdaous" (ex Paradis plage) de la commune de Ain Turck (ouest d'Oran), a-t-on appris hier.

Alertés, les éléments de l'unité secondaire de la protection civile de Ain Turck ont repêché mardi soir le corps d'une femme âgée de 50 ans et l'ont déposé à la morgue de l'hôpital Medjabbar Tami de Ain Turck.

D'autre part, les éléments de la protection civile sont intervenus le même jour à Cap Carbon dans la commune d'Arzew pour éteindre un incendie qui s'est déclaré dans une habitation de trois étages.

Le feu a été très vite maîtrisé de s'étendre à d'autres maisons limitrophes, ont fait savoir les mêmes services.

Une personne âgée de 38 ans souffrant de difficultés de respiration a été sauvée et les premiers soins lui ont été prodigués sur place avant de la transférer vers l'hôpital d'El Mohgoun (Arzew), a-t-on ajouté, soulignant qu'un camion de secours, un autre d'extinction, un véhicule de contact, une ambulance et 20 agents de différents grades ont été mobilisés pour cette opération de secours.

**EAU**  
**Perturbations dans l'alimentation en eau potable à Aïn Naadja en raison des travaux de maintenance (SEAAL)**

L'alimentation en eau potable dans la localité d'Aïn Naadja, dans la commune de Gué de Constantine (Alger), a connu des perturbations hier de 09h00 à 17h00 en raison des travaux de maintenance sur ses installations de production, a indiqué mardi la Société des Eaux et de l'Assainissement d'Alger (SEAAL) dans un communiqué.

La Société des Eaux et de l'Assainissement d'Alger procédera le mercredi 19 février 2020 de 09h00 à 17h00 à des travaux de maintenance sur ses installations de production.

Ces travaux sont localisés à l'intérieur du site de la station de pompage de Gué de Constantine", a fait savoir la SEAAL.

Elle a ajouté que "des perturbations dans l'alimentation en eau potable pourront être ressenties et impacteront la localité d'Aïn Naadja située dans la commune de Gué de Constantine", précisant que "la remise en service de l'alimentation en eau potable se fera progressivement le même jour, le mercredi 19 février 2020, en début de soirée".

La SEAAL met en place, à cet effet un dispositif de citernage, afin d'alimenter en priorité les établissements publics et hospitaliers durant ces travaux.

**TIARET**  
**Ahmed Zakaria Boudebouza lauréat du concours de la meilleure photographie**

Le photographe amateur Ahmed Zakaria Boudebouza a remporté le premier prix du concours de la meilleure photographie de monuments archéologiques de Tiaret, organisé par la maison de la Culture "Ali Maachi" du chef-lieu de wilaya.

Ahmed Zakaria Boudebouza a décroché la première place pour une photo du site archéologique de Lajdar, devant le photographe amateur Samir Touma, qui participe avec une photo du vestige "Zemala de l'Emir Abdelkader" et du photographe amateur Réda Lemdidj avec une photo de la vieille mosquée.

Le jury a souligné que "ce concours a été annoncé au début du mois février jusqu'au 10 février, avec la participation de 13 photographes amateurs.

Kada Kembiz, directeur de la maison de la Culture "Ali Maachi" a déclaré que ce concours vise à découvrir des talents dans le domaine de la photographie et de la promotion culturelle et touristique et à créer une atmosphère de compétition entre amateurs en photographie.

Le jury qui a supervisé l'évaluation des activités des participants est composé du spécialiste de l'audiovisuel Abdelkader Boudebouza, du chef de l'atelier audiovisuel de la maison de la culture, Sofiane Chaib et l'artiste Ayva Kerroum.



# UNE ANNÉE DE HIRAK

## Un parcours militant singulier pour sauver l'Etat national

Le Hirak, mouvement populaire pacifique et citoyen aux revendications foncièrement politiques, bouclera demain sa première année, en ayant à son actif d'avoir mis fin à une dérive autocratique et mis le cap sur une nouvelle gouvernance en adéquation avec l'évolution de la société, sauvant l'Etat national d'un effondrement.

Par sa longévité et l'attachement à son caractère pacifique, ce mouvement, inédit depuis l'indépendance de l'Algérie, s'érige, à l'instar de la Guerre de libération nationale, en modèle de référence dans le monde.

Il aspire à donner un nouveau statut à la notion de citoyen, impliqué dans la gestion des affaires publiques et déterminé à prendre son destin en main.

Le 22 février 2019, des dizaines de milliers de citoyens, toutes tranches d'âge et catégories professionnelles confondues, manifestent dans toutes les villes du pays pour s'opposer au projet de 5ème mandat du président Abdelaziz Bouteflika, dénoncer la corruption menaçant les fondements de l'Etat et réclamer un changement radical de la gouvernance.

Sous la pression du Hirak, l'élection présidentielle elle qui devait se tenir le 18 avril, est reportée. Après la démission de Bouteflika le 2 avril, une deuxième date, le 4 juillet, est fixée, mais le scrutin n'a pas lieu, faute de candidats. Aucun dossier de candidature n'ayant été validé par le Conseil constitutionnel.

Suite à ces deux reports, le chef de l'Etat par intérim, Abdelkader Bensalah, convoque le corps électoral pour l'élection présidentielle devant se tenir le 12 décembre.

Le Parlement adopte deux projets de loi pour encadrer cette consultation: le premier relatif à la création d'une Autorité indépendante permanente chargée des élections et le second amendant la loi organique relative au régime électoral.

Le commandement de l'Armée nationale populaire (ANP) assure qu'il accompagnera l'élan populaire pacifique et veillera à réunir les conditions de la présidentielle, affirmant que cette



élection constitue l'option "la plus sûre et la moins coûteuse" pour le pays.

Il s'engage pour qu'aucune goutte de sang du peuple ne soit versée et affiche sa détermination à faire barrage à "tous ceux qui tenteraient d'ébranler la stabilité du pays et attenter à l'unité du peuple", affirmant dans le même temps être "aux côtés du peuple afin d'atteindre ses objectifs visant à opérer le changement escompté".

Le commandement de l'ANP apporte également son soutien à la justice dans la lutte contre la corruption.

De hauts responsables politiques, dont deux anciens Premiers ministres -- une première depuis l'indépendance du pays -- et des hommes d'affaires sont jugés et condamnés, notamment pour des faits d'abus de fonctions, indus privilèges, corruption et blanchiment d'argent.

### Main tendue au Hirak

Elu le 12 décembre à la présidence de la République par 58,13% des suffrages exprimés, M. Abdelmadjid Tebboune proclame, lors de sa première prise de parole, "tendre la main" au Hirak, rappelant l'avoie à maintes reprises qualifiée de "béni".

Le nouveau chef de l'Etat

appelle, dans ce sens, à un "dialogue sérieux au service de l'Algérie" pour construire la "Nouvelle République", tout en s'engageant à opérer des réformes en profondeur dont notamment l'élaboration d'une nouvelle Constitution devant être validée par un référendum populaire.

Dans son programme électoral, intitulé "54 engagements pour une Nouvelle République", M. Tebboune prévoit de procéder à une révision de la Constitution, dont les principaux contours porteront sur la limitation du renouvellement du mandat présidentiel à une seule fois, la réduction des prérogatives du Président pour prévenir les dérives autocratiques, la séparation et l'équilibre des pouvoirs et la consécration de la protection des droits de l'Homme, des libertés individuelles, collectives, de la presse et de manifestation.

Au cours de sa participation au sommet de l'Union africaine, tenu le 9 février à Addis-Abeba, le président Tebboune avait tenu à rendre hommage au Hirak, en soulignant qu'il constitue une "énergie salvatrice" pour l'Algérie, "résolument décidée à changer son système de gouvernance et à construire un Etat ga-

rantissant la justice sociale et la suprématie de la loi".

### Un nouveau pacte pour une nouvelle Algérie

Lors de la présentation du plan d'action du gouvernement à l'Assemblée populaire nationale, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a brossé un tableau sans complaisance du mode de gouvernance ayant prévalu ces dernières années, dénonçant "une gestion catastrophique de l'Etat ainsi que des pratiques autoritaires ayant mené au pillage et à la dilapidation des richesses du pays et à la destruction systématique de ses institutions et de son économie dans le but d'accaparer ses biens".

Partant de ce constat, le Premier ministre a plaidé pour "un nouveau pacte pour une nouvelle Algérie" qui englobera l'ensemble des aspects de la gouvernance politique, économique et sociale, avec l'objectif de "recouvrer la confiance (du) peuple en ses gouvernants et en ses institutions".

Il a également appelé à une démocratie basée sur une série de principes, dont l'alternance au pouvoir.

Le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Amar Belhimer, a, de son côté, exprimé mardi son soutien à l'appel du Hirak à consacrer le 22 février comme journée nationale.

Depuis le 22 février 2019, le Hirak se poursuit avec le même esprit pacifique et civique pour réclamer un changement de la gouvernance en rupture avec les pratiques du passé. Il considère que nombre de ses revendications restent encore à satisfaire. Des observateurs voient dans le maintien de la mobilisation populaire un gage que le processus de changement ne déviara pas de son objectif.

## L'Algérie se dote d'une agence de coopération internationale pour la solidarité et le développement

Un décret présidentiel portant création de l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement, a été publié au numéro 7 du *Journal officiel* (JO).

Il s'agit d'une agence placée sous la tutelle de la présidence de la République et qui est chargée de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique nationale de coopération internationale en matière économique, sociale, humanitaire, culturelle, éducative, scientifique et technique, selon le décret n 20-42 du 11 février 2020.

L'agence a également pour missions de contribuer à la préparation du projet de budget de la coopération internationale et d'en assurer l'exécution, d'apporter son concours à l'action de l'appareil diplomatique et des ministères concernés pour la mobilisation optimale de l'assistance technique et financière extérieure au service du développement national, et d'assurer le suivi de la gestion technique et financière des projets d'assistance et de coopération internationale, en faveur de pays tiers.

Parmi ses missions figurent aussi la promotion du placement des compétences nationales à l'étranger dans le cadre de la coopération internationale et d'en assurer le suivi, l'entretien des relations avec la communauté scientifique et les hommes d'affaires algériens installés à l'étranger, la promotion de l'action humanitaire et de solidarité en faveur de pays tiers, la réalisation des études de veille stratégique et de la prospection ainsi que toutes analyses concourant à l'efficacité de la politique en matière de coopération internationale, ainsi que la mise en place d'une banque de données sur la coopération internationale et l'action humanitaire.

Dans le cadre de l'exercice de ses missions, la nouvelle agence dont le siège est fixé à Alger, peut disposer de représentations à l'étranger, établies conformément à la législation et à la réglementation en vigueur.

Sur le plan organisationnel, l'agence est dotée d'un conseil d'orientation et dirigée par un directeur général. Présidé par le directeur de cabinet de la présidence de la République, le conseil d'orientation est composé de quatre membres permanents: le ministre chargé des Affaires étrangères, le ministre chargé de l'Intérieur et des Collectivités locales, le ministre chargé des Finances, le secrétaire général du ministère de la Défense nationale.

Assiste également aux travaux du conseil, tout membre du gouvernement concerné par des questions inscrites à l'ordre du jour, selon le texte qui souligne par ailleurs, que le conseil peut faire appel à tout représentant d'institutions ou d'organismes jugés utiles à ses travaux. Le conseil d'orientation délibère, notamment, sur les éléments de la stratégie de coopération internationale de l'agence, avant sa soumission au président de la République pour approbation ainsi que le programme annuel et pluriannuel de l'agence qu'il valide et soumet à l'approbation du président. Concernant son financement, le décret précise que l'agence était dotée d'un budget général annuel, comprenant un budget de fonctionnement et un budget de coopération internationale, inscrit à l'indicateur de la présidence de la République, et qui font l'objet d'une comptabilité distincte.

"L'agence est dotée par l'Etat de moyens humains, matériels et des infrastructures nécessaires à l'accomplissement de ses missions, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur en la matière", selon le même texte.

APS

## COOPÉRATION ÉNERGÉTIQUE : M. Arkab s'entretient avec une délégation d'Elswedey Electric

Le ministre de l'Énergie, Mohamed Arkab a reçu lundi à Alger, une délégation de l'entreprise égyptienne Elswedey Electric conduite par son PDG, Ahmed Elswedey, avec qui il a discuté du développement de la coopération dans le secteur énergétique, a indiqué le ministère dans un communiqué.

Lors de cette entrevue, "les discussions ont porté sur les activités de l'entreprise égyptienne en Algérie et à l'international et les perspectives de collaboration future", selon la même source. M. Arkab a exprimé sa "satisfaction" des relations de coopération

et de partenariat avec Elswedey Electric, les qualifiant d'"excellentes". Il a également exprimé "son souhait de voir l'entreprise égyptienne renforcer davantage sa présence en Algérie et saisir les opportunités offertes dans le cadre des programmes de développement prévu par le secteur de l'énergie notamment pour la diversification des sources d'énergie à travers le développement des énergies renouvelables et le développement du réseau de transport de l'électricité", est-il noté dans le communiqué. Pour sa part, M. Elswedey s'est dit "très satisfait" de la

collaboration "très fructueuse" de son entreprise avec le secteur de l'énergie algérien, tout en exprimant "l'intérêt et la disponibilité de son entreprise à développer et renforcer davantage ce partenariat". L'entreprise égyptienne à travers sa filiale basée à Ain Defla, Elswedey Electric-Algérie, intervient notamment dans la fourniture et la pose des câbles électriques. Elle a annoncé lundi lors d'une conférence de presse l'élargissement de sa gamme de produits (câbles coaxial, câbles solaires et accessoires de câbles de haute tension), selon le communiqué.

## JOURNÉE NATIONALE DU CHAHID

## La relance des Ecoles des cadets de la Nation s'inscrit dans le cadre de la modernisation des forces de l'ANP

L'Inspecteur de la direction des Cadets de la Nation, le Colonel Kamouche Khemissi, a affirmé mardi que la relance des Ecoles des cadets de la Nation s'inscrivait dans le cadre de la stratégie du Haut Commandement de l'Armée nationale populaire (ANP) pour se mettre au diapason des nouvelles technologies et moderniser ses forces.

Lors du Forum du quotidien arabophone "Ech-chaâb", le Colonel Kamouche a indiqué que les Ecoles des cadets de la Nation constituent "une pépinière" pour l'institution de l'ANP, expliquant que "les cadres qui en sont issus sont armés d'une base scientifique leur permettant de s'adapter aux nouvelles technologies, utilisées par le Haut Commandement de l'ANP dans la modernisation de ses forces, afin de pouvoir défendre l'intégrité du territoire national en toute situation". Les Ecoles des Cadets de la Nation sont le prolongement des écoles des cadets de la Révolution et au vu de l'efficacité des promotions qui en sont issues, il a été décidé en 2008 de les relancer", a-t-il souligné, ajoutant qu'elles "sont équipées des dernières technologies et programmes pédagogiques en vigueur à travers le monde". Rappelant l'existence actuellement de 10 Ecoles à travers le territoire national, dont 3 lycées et 7 CEM, il a précisé le nombre de bacheliers était de 600 à 800 étudiants.

Coincitant avec la célébration de la journée nationale du Chahid (18 février), le Forum "Ech-chaâb", a vu l'intervention de plusieurs anciens élèves d'Ecoles des cadets de la Révolution, dont la majorité des fils de chouhada et de moudjahidine.

La première Ecole des cadets de la Révolution avait été ouverte après l'indépendance (1962), à Annaba afin d'accueillir et de prendre en charge les enfants algériens réfugiés en Tunisie.

## Le Musée central de l'Armée célèbre la Journée nationale du chahid

Le Musée central de l'Armée a organisé, mardi, une cérémonie à l'occasion de la Journée nationale du Chahid, célébrée le 18 février de chaque année, en présence d'officiers et de cadres de l'Armée nationale populaire (ANP), de professeurs universitaires et d'élèves de certains établissements éducatifs, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"A l'occasion de la Journée nationale du Chahid, le Musée central de l'Armée a organisé, mardi 18 février 2020, une cérémonie sous le thème «Journée nationale du chahid 18 février... Par fidélité au message au Chahid», précise le communiqué.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par le directeur de la communication, de l'information et de l'orientation au MDN, le Général-major Boualem Madi, en présence d'officiers et de cadres de l'ANP, de professeurs universitaires et d'élèves de certains établissements éducatifs, a ajouté la même source. La cérémonie a été entamée par la projection d'un film documentaire intitulée "L'Armée de Libération Nationale... Des révolutionnaires dont la munition est l'amour de l'Algérie", suivi d'un riche programme, dont une représentation théâtrale retraçant l'épopée héroïque du Chahid, une conférence historique, des témoignages de moudjahidine, et une exposition photographiques.

## TIARET : Réinhumation des ossements de cinq martyrs à Sebaine

Les ossements de cinq martyrs ont été réinhumés mardi au nouveau carré de chouhada de la commune de Sebaine (Tiaret), à l'occasion de la célébration de la journée nationale du chahid, a indiqué le directeur des moudjahidine de la wilaya.

Il s'agit des martyrs Ahmed Nemmar, Abed Deffane, Massou Mohamed, Si Abdelkrim, et Si El Hachemi tombés au champ d'honneur à Ain Kahla (commune de Sebaine) dans une bataille contre l'armée coloniale française le 17 octobre 1961, a souligné Iliès Chikouche.

Ces martyrs ont été identifiés à travers un témoignage d'un moudjahid pour décider ensuite de la réalisation d'un carré des martyrs où se trouvent leurs ossements, a-t-il fait savoir.

A l'occasion de la journée nationale du chahid dont les festivités ont été abritées par la commune de Sebaine, 190 logements publics locaux dont 70 à Sebaine et 120 à Ain Dzarit ont été distribués.

Les autorités de wilaya et des membres de la famille révolutionnaire se sont recueillis à la mémoire des chouhada au carré des martyrs de la commune de Sebaine. Une cérémonie marquée par la lecture de la Fatiha et le dépôt d'une gerbe de fleurs de vant la stèle commémorative.

APIS

## Le Président Tebboune réitère son engagement à récupérer les restes mortuaires des chouhada conservés par l'ancien colonisateur

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune a réitéré, mardi, sa fidélité au serment des chouhada de l'Algérie et sa promesse de récupérer "notre mémoire et les restes mortuaires de nos chouhada, conservés par l'ancien colonisateur".



"En cette glorieuse et mémorable journée des valeureux chouhada de l'Algérie, je réitère mon engagement et ma fidélité à leur message et ma promesse de récupérer notre mémoire et les restes mortuaires de nos chouhada conservés par l'ancien colonisateur, les chouhada des révoltes populaires qui ont ouvert la voie à la Glorieuse Révolution du 1er Novembre", a tweeté le Président Tebboune à l'occasion de la commémoration de la Journée nationale du Chahid (18 février).

Le Président de la République a affirmé, dans un message lu en son nom par le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Tayeb Zitouni, à Saïda qui a abrité les festivités officielles de la Journée nationale du chahid, que "l'évocation des héros et valeureux chouhada nous interpelle sur leur lutte acharnée pour la préservation de l'idée nationale contre toutes les politiques visant la christianisation et la francisation du peuple et de la terre d'Algérie, pour former, au-

jourd'hui, un rempart contre toutes les tentatives récurrentes visant à travers des manoeuvres externes et internes, et être ainsi à la hauteur de leur confiance".

Partant, nous devons mobiliser nos efforts et renforcer notre détermination pour l'édification de l'Algérie rêvée par nos glorieux chouhada, a soutenu le chef de l'Etat, appelant à avoir en point de mire "leur serment à réaliser le rêve, qui était le leur et qui est celui des générations à venir, à savoir l'édification de

l'Etat national fort, prospère, juste et respecté".

"Par fidélité aux sacrifices des chouhada, grâce auxquels nous vivons librement, nous leur faisant le serment de ne point renoncer à la responsabilisation de l'ancien colonisateur pour récupérer notre mémoire et les restes mortuaires de nos chouhada, les chouhada des révoltes populaires qui ont ouvert la voie à la Glorieuse Révolution du 1er Novembre", a réitéré le Président de la République.

## Tayeb Zitouni préside à Saïda les festivités officielles célébrant la Journée nationale du chahid

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Tayeb Zitouni, a présidé mardi dans la wilaya de Saïda les festivités officielles célébrant la Journée nationale du chahid en présence des autorités de wilaya et de membres de la famille révolutionnaire.

La cérémonie a été marquée par la lecture d'un message du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lu en son nom par le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit à l'ouverture d'une conférence, organisée sous le thème "Journée du chahid, un anniversaire, une leçon et une symbolique historique" par le Centre national des études et recherches sur le mouvement national et la Révolution du 1er novembre 1954.

La révision de la Constitution, dont la formulation est à la charge d'un comité d'experts, "constitue le premier jalon d'une Algérie nouvelle, qui aspire au progrès et à la modernité fortement imprégnés de

son histoire et de son authenticité", a souligné le Président de la République, affirmant que l'Algérie "ne tolérera jamais l'atteinte à la mémoire des glorieux martyrs de la Révolution".

"L'évocation des héros et valeureux Chouhada ravive en nous le souvenir de la noble lutte qu'ils ont menée pour la préservation de l'identité nationale contre toutes les politiques visant la religion du peuple et la francisation de la langue et du lieu", a soutenu le Président de la République, ajoutant que c'est pour être à la hauteur de la confiance des martyrs que "nous nous tenons aujourd'hui comme un rempart contre les manoeuvres, externes et internes, visant à attenter à leur mémoire".

Par ailleurs, Tayeb Zitouni a procédé à la dénomination du nouveau lycée de hai "Makhlouf Bendida" de la ville de Saïda au nom du chahid muez-zin Bouziane, avant de présider une cérémonie de remise de

217 arrêtés d'aides à l'habitat rural au siège de la wilaya. Le ministre a rendu, en compagnie d'une délégation, une visite au moudjahid alité Haddad Ibrahim et à la moudjahida Fatima Korat, veuve de chahid, dans leurs domiciles à Saïda pour s'enquérir de leur état de santé.

Il a également mis en service la double voie de Oued Ouekrif, au chef-lieu de wilaya, dont le projet a été doté d'une enveloppe financière de 2,2 milliards DA au titre du programme sectoriel.

Dans la commune d'Ain Lahdjar, le ministre a procédé à l'inauguration d'un carré des martyrs, qui a fait l'objet d'une opération d'aménagement et a donné le coup d'envoi d'une campagne de reboisement.

En outre, il s'est rendu, en compagnie des autorités civiles et militaires et de membres de la famille révolutionnaire au carré des martyrs du chef-lieu de wilaya pour se recueillir à la mémoire des chouhada.



## INDUSTRIE AUTOMOBILE: «Les étrangers ne seront pas obligés de s'associer à un partenaire local»

Le nouveau cahier des charges régissant l'industrie automobile en Algérie n'obligera pas les investisseurs étrangers de s'associer à un partenaire local mais leur imposera un apport financier et technologique, a indiqué mardi à Alger le ministre de l'Industrie et des Mines, Ferhat Ait Ali Braham.

Invité du Forum du quotidien El Moudjahid, le ministre a fait savoir que le prochain cahier de charges qui sera établi par son département posera des exigences aux investisseurs étrangers telles qu'une implication financière à travers "un investissement majoritaire si nécessaire".

"Nous n'obligerons pas l'investisseur de s'associer à un partenaire national mais on lui imposera d'apporter le financement et le savoir faire", a-t-il expliqué, ajoutant que les pouvoirs publics travailleront également afin de permettre aux opérateurs de l'industrie automobile existant en Algérie de "s'intégrer dans les clauses du nouveau cahier de charges".

Le nouveau cahier de charge, poursuit M. Ait Ali Braham, imposera la réalisation initiale de certains équipements tels que le carrossage afin d'avoir dès



le début une coque et un châssis algériens.

Il a tenu à, à cette occasion, "la volonté du gouvernement de lancer une industrie automobile sérieuse en Algérie".

### Véhicules de moins de trois ans: les prix seront proches des prix du neuf

Par ailleurs le ministre a abordé la question de l'importation des véhicules de moins de trois ans, en rappelant la création d'un groupe de travail regroupant les ministères de l'In-

dustrie du Commerce et des Finances.

Il a indiqué que ce groupe poursuivait son travail pour permettre le lancement effectif de ces importations.

Mais, pour ce qui est de l'importation des véhicules roulant au diesel, il a relevé une problématique technique du fait que "le gasoil en Europe n'est pas le même qu'en Algérie".

Evoquant la question des prix, il a souligné que "le citoyen doit savoir que la différence entre les prix des véhicules de moins de

trois ans et ceux des voitures neuves n'est pas grande, notamment du fait de la valeur du dinar sur le marché parallèle sans compter les droits de douane". Il a par ailleurs évoqué la décision d'intégrer la Société nationale des véhicules industriels (SNVI) à l'industrie militaire, en précisant que l'objectif de cette démarche était de maintenir en activité cette entreprise publique, tout en offrant à l'industrie militaire des équipements au lieu que l'Etat investisse dans de nouveaux équipements.

Concernant le complexe sidérurgique d'El Hadjar, le ministre n'a pas écarté la possibilité de l'intégrer également à l'industrie militaire. "Nous avons besoin de discipline. Nous avons créé une industrie de rentiers et je pense que l'industrie militaire est la seule à pouvoir imposer une discipline de travail", a-t-il estimé.

## PRODUCTION LAITIÈRE : Le rôle de la génétique et de la formation des éleveurs soulignés

L'optimisation de la production laitière en Algérie demeure tributaire d'investissements à engager dans les domaines de la génétique, de la maîtrise des techniques d'élevage et de la formation des éleveurs ont souligné, mardi à Alger, des professionnels du secteur.

Réunis à l'Institut national de la recherche agromatique d'Algérie (INRA) lors d'une journée d'étude initiée par l'Association algérienne des vétérinaires privés en collaboration avec deux compagnies canadiennes (Agro-Conseils et Alta Genetics), des agronomes, des vétérinaires et opérateurs du secteur ont mis en exergue "l'impact de la maîtrise des techniques d'élevage et de la génétique dans l'optimisation de la production laitière" en vue de réduire la facture des importations de la poudre de lait.

A ce propos, la présidente de l'Association algérienne des vétérinaires privés, Assia Boukeffa, a relevé, lors de son intervention inaugurale, que l'activité de l'élevage pour la production laitière a connu un réel développement en Algérie, précisant que celle-ci reste tout de même limitée du fait, entre autres, du manque des sessions de formation au profit des éleveurs et d'investissements dans la génétique des races pouvant permettre le renouvellement et la reconstitution du cheptel.

Parmi les autres facteurs qui rentrent dans l'optimisation de la production laitière, Mme Boukeffa a évoqué aussi les conditions d'alimentation et la conduite des fermes laitières, recommandant dans ce sillage la multiplication d'actions de sensibilisation en faveur des éleveurs traitant des questions de maîtrise de l'élevage, de la croissance des animaux (vaches, chèvres, brebis) ainsi que sur des techniques modernes d'engraissement de reproduction.

Pour sa part, le directeur général d'Agro Conseils, Yahia Aissa, un Algérien installé au Canada depuis près de 30 ans, a plaidé pour la formation des éleveurs dans le domaine de l'insémination artificielle, soulignant que cette activité, réservée uniquement aux vétérinaires algériens, devrait être vulgarisée pour permettre aux exploitants d'améliorer les performances du secteur et de ne pas dépendre des autres intervenants.

L'ouverture de cette activité (insémination artificielle) qui est encore sous le monopole exclusif du Centre national d'insémination artificielle et d'amélioration génétique (CNIAAG) a été soulignée, également, par M. Aissa faisant observer que les semences génétiques importées ne couvrent pas encore les besoins exprimés par les éleveurs algériens.

De son côté, le représentant d'Alta Genetics, Coen Van Rosmeulen a présenté l'expérience canadienne dans le domaine de la production laitière, précisant que la maîtrise de la génétique et de l'insémination artificielle ainsi que les investissements dans les conditions d'élevage ont eu un impact direct sur le niveau de la production de produits laitiers.

En dépit du fait de la décroissance des effectifs notamment de vaches laitières enregistrées ces dernières décennies, le Canada est parvenu, selon le responsable d'Alta Genetics, à optimiser sa production à travers des investissements dans des fermes d'élevage de grandes tailles dotées des nouvelles technologies et de conditions de ventilation adaptées pour assurer le confort nécessaires aux vaches laitières. Insistant, en outre, sur la mise en place des mécanismes de régulation de la production laitière, afin d'éviter des situations de surproductions, M. Rosmeulen a ajouté que la sélection génétique et le choix des semences d'insémination artificielle est déterminante dans cette filière, pour laquelle le groupe Alta Genetic, présent dans 80 pays, est prêt à apporter son expertise au secteur agricole algérien à travers des projets de partenariat et de coopération technique. Intervenant lors des débats, l'expert laitier de la fondation Filaha Innove, Abdelhamid Soukehal, a plaidé, quant à lui, pour l'ouverture de filières dédiées à la formation d'éleveurs dans les centres de formation professionnelle et la création d'un centre national de recherche et développement dans le domaine de la production laitière.

Pour rappel, l'Association algérienne des vétérinaires privés est fondée en mars 2018, œuvre pour l'organisation de la profession et la mise à niveau des connaissances des techniciens du secteur, ainsi que pour le développement de la santé animale.

APS

## Appel à accélérer la réalisation de marchés de gros de produits alimentaires

Le président de la Fédération nationale des commerçants de gros de produits alimentaires, Saïd Guebli a appelé, mardi à Alger, les pouvoirs publics à accélérer la réalisation de marchés de gros de produits alimentaires, leur nombre étant insuffisant à travers le territoire national.

Lors d'une rencontre organisée au siège de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), M. Guebli a appelé à la réalisation de marchés de gros de produits alimentaires, leur nombre étant insuffisant, et ce tout en assurant aux commerçants des conditions de travail favorables.

La Fédération avait appelé, en 2018, les pouvoirs publics à réaliser des marchés de gros de produits alimentaires, en raison du manque d'espaces suffisants pour contenir

les activités des grossistes, en assurant à ses derniers des conditions de travail idoines, a rappelé le responsable, précisant que le problème se pose toujours.

Concernant les marchés de gros de la capitale, M. Guebli a appelé les autorités locales à raccorder le marché du Caroubier au réseau d'AEP et au réseau électrique et à réhabiliter les routes.

Les marchés de gros de Semar, du Caroubier et d'El Harrach ne suffisent plus à contenir la marchandise réceptionnée quotidiennement, vu l'exiguïté des routes et des locaux. D'ailleurs, les gros camions trouvent des difficultés à y accéder, a-t-il ajouté.

Les produits alimentaires seront disponibles en quantités suffisantes durant le mois sacré, a rassuré M. Guebli, affirmant que les prix res-

teront stables. Approché par l'APS, un grossiste au marché de Semar, Walid Messaoud a évoqué nombre de problèmes dont souffrent les commerçants à l'instar de la marge bénéficiaire minime par rapport aux impôts et charges liés au chargement et au déchargement, outre les loyers élevés des locaux et la concurrence déloyale. Dans ce cadre, il a appelé à la réduction des impôts pour les grossistes, l'exonération des produits subventionnés, et le contrôle des points de vente illégaux. M. Messaoud a plaidé également pour la réalisation de marchés de gros régionaux de vente des produits alimentaires en dehors des zones urbaines en vue de renforcer leur nombre et garantir de meilleures conditions de travail aux commerçants qui créent des emplois et contribuent à l'économie nationale.

## AGRICULTURE

### S'inspirer des expériences des pays pionniers pour l'accompagnement des start-up

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Cherif Omari, a mis en avant l'initiative de la Chambre nationale d'agriculture (CNA) visant le renforcement des capacités et des compétences de ses ingénieurs et ses cadres en matière d'accompagnement des start-up dans le secteur agricole, en s'inspirant des expériences étrangères dans le cadre de la coopération bilatérale.

S'exprimant lors de la visite d'un atelier de travail dédié à la formation des

cadres relevant des Chambres nationales des wilayas du centre, organisé au siège de la CNA dans le cadre du programme de coopération avec les Pays-Bas, M. Omari a fait savoir que l'Algérie s'inspirait des expériences des pays pionniers dans le domaine de la gestion des investissements agricoles, à l'image des Pays-Bas, et ce dans l'objectif de créer des incubateurs au profit des startups spécialisées dans le secteur agricole.

Soulignant que cette session de formation sera

généralisée aux Chambres de l'agriculture à travers le territoire national, le ministre a rappelé le rôle des incubateurs dans l'accompagnement et la formation des jeunes porteurs de projets à même de leur faciliter l'acquisition de matériaux et l'obtention de crédits et de foncier agricole, mettant en avant leur rôle dans la création de la valeur ajoutée et de l'emploi.

Organisée à la CNA au profit des jeunes ingénieurs relevant des chambres d'agriculture des wi-

layas du centre, cette session de formation s'étalera du 15 au 20 février en cours.

Cette formation s'inscrit dans le cadre du programme de coopération tracé entre la CNA et l'organisation hollandaise Experts Seniors PUM pour la création d'incubateurs au niveau des chambres d'agriculture à même d'accompagner les jeunes porteurs de projets agricoles tout au long des étapes de création de leurs entreprises ou exploitations agricoles.

## INDUSTRIE AÉROSPATIALE

### Boeing renforce les contrôles sur les 737 MAX non livrés après la découverte de débris dans les réservoirs

Boeing prévoit de renforcer les contrôles sur les 737 MAX non livrés aux clients après avoir retrouvé des débris dans les réservoirs de carburant de certains appareils actuellement stockés par le constructeur faute de pouvoir voler.

"À l'occasion d'opérations de maintenance, nous avons découvert des débris d'objet étrangers dans des avions 737 MAX non livrés que nous entreposons", a indiqué mardi un porte-parole de l'entreprise dans un message transmis cité par l'agence AFP, sans préciser le nombre d'appareils concernés.

"Cette constatation a conduit à une enquête interne solide et à des actions correctives immédiates dans notre chaîne de production", a-t-il ajouté. Toute la flotte de 737 MAX est clouée au sol depuis près d'un an suite à deux crashes mortels.

Mais Boeing a fabriqué environ 400 appareils supplémentaires depuis cette date avant d'en suspendre la production en janvier.

Aucun n'a pu être livré. Le constructeur aéronautique attend encore le feu vert des autorités après avoir dû apporter plusieurs modifications au MCAS, le logiciel censé empêcher l'avion de partir en piqué mais mis en cause dans les deux accidents, et régler un problème lié aux câblages électriques de l'avion.

Il mise actuellement sur un retour de son avion vedette dans le ciel à la mi-2020.

La présence de débris d'objet étranger dans les appareils a été qualifiée d'"absolument inacceptable" par le responsable du programme du 737, Mark Jenks, dans un message adressé aux salariés de Boeing travaillant sur cet avion.

"Chaque anomalie est une anomalie de trop", y écrit-il.

"Avec votre aide et toute votre attention, nous allons (les) éliminer de notre chaîne de production", ajoute le responsable en détaillant les mesures prises comme la mise en place de nouvelles check-lists obligatoires, d'inspections supplémentaires ou de panneaux rappelant aux salariés toutes les étapes à respecter.

## PARADIS FISCAUX

### Panama dénonce une décision "arbitraire" de l'UE

Le président du Panama Laurentino Cortizo a dénoncé mardi la décision "arbitraire" de l'Union européenne (UE) d'inscrire de nouveau le pays centro-américain dans sa liste noire des paradis fiscaux.

"Je considère que cela est arbitraire", a déclaré M. Cortizo à la presse en faisant valoir le "grand effort" réalisé par le Panama, qui a adopté des lois contre le blanchiment de capitaux et l'évasion fiscale. Le président panaméen a demandé aux "27" de reconsidérer leur décision : "Je ne demande pas une faveur, seulement qu'ils ne soient pas arbitraires, qu'ils nous jugent à la même aune que d'autres pays", a-t-il insisté.

Le pays centro-américain avait été retiré de la liste noire de l'UE en 2018 après s'être engagé à faire des réformes.

Les ministres des Finances de l'UE avaient dressé leur première liste noire en décembre 2017 après plusieurs scandales, dont les Panama Papers et LuxLeaks, pour mieux lutter contre l'évasion fiscale des multinationales et des grandes fortunes. Avec l'addition, également mardi, des îles Caïmans, des Seychelles et de Palaos, la liste compte désormais douze pays ou juridictions. Étaient déjà présentes les Samoa américaines, les Fidji, Guam, Oman, la Samoa, Trinité-et-Tobago, les Îles Vierges américaines et le Vanuatu. Les pays ou territoires inscrits dans la liste noire "n'ont pas réalisé, dans le délai imparti, les réformes fiscales auxquelles ils s'étaient engagés auprès de l'UE", a expliqué le Conseil de l'Union européenne dans un communiqué.

Les sanctions à l'encontre des pays "blacklistés" sont assez limitées : il est simplement prévu de geler les fonds européens qu'ils auraient pu recevoir.

## PÉTROLE

### Les prix du pétrole terminent quasiment inchangés

Les prix du pétrole ont fini quasiment inchangés mardi dans un marché toujours préoccupé par l'épidémie de coronavirus et ses conséquences économiques de court et de long terme.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril s'est établi 57,75 dollars à Londres, en hausse de 0,1%, ou 8 cents, par rapport à la clôture de lundi. À New York, le baril américain de WTI pour mars a fini à 52,05 dollars, au même niveau qu'à son cours de clôture vendredi. Les principaux marchés financiers américains étaient fermés lundi en raison d'un jour férié aux États-Unis.

Les investisseurs sont restés attentifs aux développements de l'épidémie de pneumonie virale, dont le bilan atteignait mardi près de 1.900 morts.

Le nombre de contaminations en Chine a par ailleurs dépassé mardi les 72.300 cas, ailleurs dans le monde, environ 900 personnes contaminées ont été recensées dans près de 30 pays.

Plusieurs analystes ont souligné la crainte de voir la demande en or noir reculer en raison de l'épidémie de Covid-19.

Ce risque se présente à une période où le marché se préparait déjà à des augmentations importantes des réserves avant la saison des déplacements estivaux, ce qui pourrait conduire à de fortes hausses des stocks de brut chinois et mondiaux dans les prochaines semaines", avance Robbie Fraser, de Schneider Electric. Les



acteurs du marché attendent toujours une réaction concrète des pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et de leurs alliés au sein du groupe Opep+ pour endiguer la chute des cours, qui accusent un recul d'environ 15% depuis le début de l'année.

Les propositions en faveur de coupes supplémentaires dans la production d'or noir du comité technique de l'Opep+, qui s'est réuni il y a deux

semaines, n'étaient que de simples recommandations et Moscou fait toujours attendre sa décision sur le sujet.

Un temps évoqué, l'avancée du prochain sommet du cartel et de ses partenaires à Vienne ne semble plus être à l'ordre du jour.

Cité par des agences russes, un des vice-ministres russes de l'Énergie, Pavel Sorokin, a indiqué mardi que la réunion ministérielle aurait lieu "comme prévu, le 6" mars.

## LIBAN

### Le Premier ministre rencontre une délégation d'une institution financière internationale

Le Premier ministre libanais Hassan Diab, dont le pays est confronté à une grave crise économique, a reçu mardi à Beyrouth la délégation d'une institution financière internationale, a indiqué l'agence de presse officielle.

Le chef du gouvernement a rencontré une délégation de la Société Financière Internationale (IFI), qui fait partie du groupe de la Banque mondiale, selon l'agence ANI.

La rencontre a réuni "plusieurs ministres et porté sur la mise en place de projets conjoints de coopération entre les secteurs public et privé et le développement du secteur des transports ainsi que l'aéroport", d'après un communiqué du bureau du Premier ministre.

IFI se présente sur son site internet comme "la plus

importante institution mondiale d'aide au développement, dont les activités concernent exclusivement le secteur privé dans les pays en développement".

L'ANI avait dans un premier temps indiqué que le Premier ministre devait recevoir mardi une délégation du Fonds monétaire international (FMI), avant de modifier l'information sur son site.

Le FMI, à qui le Liban a demandé une assistance technique, a confirmé

qu'une délégation se rendrait à Beyrouth du 20 au 23 février. Elle "s'entretiendra avec les autorités pour savoir comment elles comptent faire face aux difficultés économiques du Liban, faire le point sur les récents développements macroéconomiques, et fournir une assistance technique sur les poli-

tiques à mettre en place pour faire face aux défis macroéconomiques" du pays, a précisé dans un communiqué Gerry Rice, porte-parole du FMI. Il a souligné que "le Liban n'a pas demandé d'aide financière au FMI".

La semaine dernière, un porte-parole du FMI avait indiqué que le Liban avait réclamé "des conseils" concernant "les réformes que les autorités veulent mettre en place pour restaurer la stabilité et la croissance".

Les difficultés économiques qui touchent le Liban depuis plusieurs mois se sont aggravées après le début en octobre d'une contestation inédite fustigeant l'ensemble de la classe politique accusée de corruption et d'incompétence.

Le Liban s'était engagé en 2018 à réduire son déficit

public et à entreprendre des réformes structurelles, en contrepartie de promesses d'aides et de dons de la communauté internationale à hauteur de 11,6 milliards de dollars (10,6 milliards d'euros). Le pays croule sous une dette avoisinant les 92 milliards de dollars, soit plus de 150% du PIB.

En mars, l'État doit rembourser 1,2 milliard de dollars d'Eurobonds -des obligations émises en dollars- arrivant à échéance.

Toutefois les avis divergent sur le bien-fondé du paiement ou non de cette tranche. Après le début de la contestation, les banques ont imposé des restrictions draconiennes inédites sur les retraits et les transferts en dollars, dans un pays où le billet vert est utilisé au quotidien au même titre que la livre libanaise.

## RAPPORT DE STANDARD AND POOR'S

### Les pays du Golfe dépendront encore des hydrocarbures au cours de la prochaine décennie

Les économies des pays du Conseil de coopération des États arabes du Golfe (CCG) et l'Irak resteront principalement tributaires des hydrocarbures au cours de la prochaine décennie, selon l'Agence de notation mondiale Standard and Poor's. "En moyenne, 81% des revenus du gouvernement central sont alimentés par le secteur des hydrocarbures", a-t-elle noté dans un rapport publié hier dans la presse.

"Le faible coût de la production d'hydrocarbures dans la région offre aux souverains du CCG une certaine résilience au risque de transition énergétique, aidant à gagner du temps pour la diversification économique", a déclaré

Benjamin J Young, directeur - Institutions financières et évaluations souveraines chez S&P.

Le secteur des hydrocarbures contribue en moyenne à environ 40% au PIB des six pays du CCG producteurs d'hydrocarbures plus l'Iraq et, par habitant, les émissions de gaz à effet de serre du CCG sont parmi les plus élevées au monde, avec 27,2 tonnes par habitant.

"Alors que les investisseurs mondiaux appréhendent les implications du changement climatique pour leurs portefeuilles, ils sont susceptibles de réévaluer leur appétit pour l'investissement dans les secteurs et les régions qu'ils perçoivent comme les plus menacés par

les initiatives de décarbonisation", a déclaré Young. L'Agence de notation a également déclaré que depuis 2012, les économies du CCG ont réalisé des progrès dans la diversification de leur économie hors hydrocarbures.

S&P estime que la part du secteur privé non pétrolier dans le PIB réel des économies du Golfe atteindra en moyenne 36,8% en 2022, contre 29,2% en 2012.

Selon l'Agence de notation, bien que les efforts de diversification des gouvernements des pays du CCG se soient accélérés, la diversification économique prendra du temps.



## TISSEMSILT

## Sidi Slimane, une commune en quête d'investissement pour tirer profit de ses sources thermales

Les sources thermales de la commune de Sidi Slimane, dans la wilaya de Tissemsilt, représentent une véritable opportunité pour assurer le décollage économique de la région.

Toutefois, le manque d'infrastructures et de moyens empêche cette collectivité de devenir une destination touristique à part entière.

La commune de Sidi Slimane compte, entre autres, deux stations thermales : l'une gérée par la collectivité locale et l'autre par un investisseur privé.

Elles offrent une capacité totale d'accueil de 80 lits, un nombre jugé «nettement en-deça de la demande enregistrée à long terme», a-t-on reconnu au siège de l'APC.

Ces lieux sont dépourvus de toute structure annexe comme les sites d'hébergement, les infrastructures sanitaires et autres commodités, ce qui décourage les visiteurs et les curistes à prolonger leur séjour et à profiter pleinement des bienfaits des eaux curatives.

La commune de Sidi Slimane compte huit sources thermales, dont le débit atteint en moyenne 4 litres par seconde.

Leurs eaux, atteignant une température de plus de 42 degrés centigrades, sont riches en composants minéraux.

Leurs bienfaits curatifs sont multiples notamment pour les cas de problèmes articulaires et dermatologiques, comme le soulignent divers études effectuées dans le passé.

Les deux stations thermales ont reçu en 2019 la visite de quelque 130.000 personnes, venues notamment des wilayas d'Alger, Blida, Oran, Tiaret, Chlef et Ain Defla, selon la direction locale du Tourisme et de l'Artisanat.

Plusieurs visiteurs, ren-



contrés sur place, déplorent cet état de fait.

C'est le cas de Mansour, de la wilaya de Médéa, qui a estimé nécessaire la réalisation d'hôtels et autres structures d'accueil ainsi que des espaces de loisirs «pour attirer davantage de touristes et promouvoir le tourisme thermal dans la région».

De son côté, Khaled, venu de la wilaya de Blida, a appelé les autorités locales de Tissemsilt à encourager l'investissement privé dans le secteur du tourisme thermal par la réalisation de complexes touristiques de grande capacité pour accueillir davantage de visiteurs.

Il a considéré que la commune de Sidi Slimane peut devenir une destination privilégiée pour les curistes à l'image des sites similaires des wilayas de Saïda, Blida et Mascara, si elle disposait d'infrastructures d'accueil pouvant accueillir un grand nombre de visiteurs.

Pour sa part, Mo urad, de la wilaya voisine de Chlef, a déclaré avoir constaté que les visiteurs, dans leur majorité, passent généralement une demi-journée dans l'une des sta-

tions thermales de Sidi Slimane et seulement les week-ends, faute d'hôtels et de structures d'accueil.

«Ces séjours pourraient se prolonger davantage si toutes les conditions étaient assurées», a-t-il indiqué, estimant que «les autorités locales et le ministère du Tourisme et de l'Artisanat ont un rôle primordial à jouer dans ce cadre».

### Une ZET et des projets

Des efforts sont entrepris actuellement aussi bien par les autorités locales et de wilaya que par les responsables du secteur du tourisme pour développer le tourisme thermal dans la région.

Ainsi, un projet d'aménagement d'une zone d'expansion touristique (ZET) dans la région de «Karâat Labguer» a été retenu sur une surface de 14 hectares, a rappelé le directeur de wilaya du Tourisme, Salah Bakel.

Les travaux d'aménagement seront lancés au premier semestre de l'année en cours sous la direction de la DUC locale.

Les travaux porteront sur la réalisation des différents réseaux (routes, eau,

gaz et assainissement) ainsi que l'éclairage public.

Par ailleurs, l'étude d'aménagement de la ZET a été effectuée en 2019 et présente une projection future des infrastructures devant être abritées sur place comme les complexes touristiques, les hôtels, les espaces de distractions et de loisirs, des infrastructures sportives et de services ainsi que des pistes piétonnes et cyclables.

Le directeur local du Tourisme a également rappelé qu'un forage sur une profondeur de 400 mètres a été effectué l'année écoulée.

Il a permis la découverte d'une nouvelle source thermale d'un fort débit dont les eaux très chaudes seront acheminées via des conduites vers la ZET «Karâat Labguer».

Un réservoir d'eau est également prévu.

De leur côté, les services communaux de Sidi Slimane comptent, durant le premier semestre 2020, lancer des travaux de réhabilitation de l'ancienne station thermale que gère l'APC avec notamment la réalisation de structures d'accueil supplémentaires et la rénovation des bassins et autres parties destinées aux curistes.

Ces installations remontent à la période coloniale, a-t-on rappelé.

La chambre de wilaya de l'artisanat et des métiers prévoit, cette année, la réalisation d'espaces de commercialisation de produits d'artisanat, dans le cadre d'un programme visant l'intégration de ces activités séculaires au thermalisme.

## ORAN

## 118 cas d'agressions sur le réseau de distribution du gaz en 2019

Pas moins de 118 cas d'agressions du réseau souterrain de distribution d'énergie gazière ont été enregistrés l'année dernière à travers la wilaya d'Oran, a indiqué hier un communiqué de la Direction de distribution de l'électricité et du gaz d'Es-Senia.

La responsabilité de ces agressions, enregistrées par la Concession de distribution d'électricité et du gaz d'Oran, incombe, en premier lieu, «aux organismes publics qui œuvrent souvent sans autorisations préalables des services techniques de la Direction de distribution d'Es-Senia», a ajouté la même source.

Selon la Direction de distribution d'Es-Senia, ces agressions subies par le réseau sont multiples et avaient induit de nombreux désagréments aux citoyens et des incidents regrettables.

A cet effet, la Direction de Sonelgaz d'Es-Senia invite l'ensemble des entreprises opérant dans la circonspection à consulter ses services techniques avant tout démarrage de travaux dans un souci de préserver la continuité de service pour les citoyens.

## GHARDAIA

## Le projet de doublement de la RN-1 vers Laghouat fin prêt début avril

Le projet de doublement, d'élargissement et de modernisation du tronçon de la RN-1 reliant sur 100 km les limites administratives des wilayas de Ghardaïa et Laghouat, sera fin prêt début avril, a-t-on appris hier de la direction des travaux publics (DTP).

S'inscrivant dans la stratégie de réalisation d'une voie express reliant Alger à El-Menaïa sur le tracé de la RN-1, prévue dans le Schéma national d'aménagement du territoire, le projet a été lancé au début de l'année 2012 en plusieurs sections et par tranches, selon l'enveloppe annuelle allouée, a indiqué à l'APS le directeur des travaux publics de Ghardaïa, Ali Teggar.

Le programme de mise à niveau de cet axe «stratégique» du réseau routier de la région, consiste en le renforcement, le dédoublement et l'élargissement de la voie sur 100 km, afin d'améliorer les conditions de circulation, de réduire le coût et le temps de voyage et de promouvoir les activités économiques et touristiques dans la région, a-t-il expliqué.

Pour le directeur, cette voie express est l'un des projets structurants «à forte valeur ajoutée économique et sociale» pour la région de Ghardaïa, et tend à consolider l'attractivité des investissements, à accompagner le développement économique des régions du Sud, à améliorer la sécurité routière et à booster le tourisme, a-t-il poursuivi.

Cette infrastructure, qui répond aux normes de qualité et de sécurité à travers une liaison au réseau des routes express du Nord du pays, comporte, outre un dédoublement de voies, la réalisation de cinq échangeurs, de plusieurs ouvrages d'art et de dalots ainsi qu'une signalisation horizontale et verticale, a précisé M.Teggar. Dans le cadre des travaux du projet, plusieurs virages dangereux et points noirs à l'origine d'accidents de circulation ont été éliminés, a-t-il relevé, soulignant que Ghardaïa se voit ainsi dotée d'infrastructures de haut niveau qui renforcent sa connectivité avec les autres régions du pays et contribuent à son développement global et intégré.

Le trafic enregistré sur la RN-1, de Ghardaïa vers le Nord du pays, est estimé à plus de 15.000 véhicules/jour, dont 30% de poids lourds, et plus de 3.000 véhicules/jour vers le Sud, dont 40% de poids lourds, selon les statistiques de la DTP.

La wilaya compte actuellement un réseau de 927 km de routes nationales, 292 km de chemins de wilaya, 463 km de chemins communaux et 492 km de routes non classées, ainsi que 80 ouvrages d'art.

## INFRASTRUCTURES PORTUAIRES

## Création d'une unité de gestion des ports de pêche de Tizi-Ouzou

Une unité de gestion des ports de pêche de la wilaya de Tizi-Ouzou a été officiellement créée le 29 décembre dernier, a-t-on appris du président de l'Assemblée populaire de wilaya Youcef Aouchiche.

Dans un document adressé au président d'APW, émanant de cette unité nouvellement créée, et dont une copie a été remise à l'APS, il est précisé qu'"il a été décidé la dissolution sans liquidation de l'entreprise de gestion des ports et abris de pêche de Béjaïa et sa fusion par absorption par la Société de gestion des ports de pêche (EPE-SGPP) à compter du 1/1/2019". "L'unité de gestion des ports de pêche de Tizi Ouzou est créée par décision datée du 29/12/2019" est-il mentionné dans ce même courrier, signé par le directeur de cette unité Louda Youcef.

M. Aouchiche a rappelé que l'APW a voté le 18 décembre 2018, une délibération pour la création d'une unité de gestion portuaire propre à Tizi-

Ouzou, pour la gestion des ports de pêche de Tizirt et d'Azeffoune, et ce "pour une meilleure prise en charge des prestations y afférentes".

La création de cette unité intervient suite à la restructuration de la société de gestion des participations (SGP) Sogeport qui avait ouvert 10 Entreprises unipersonnelles à responsabilité limitée (EURL) pour couvrir les 14 wilayas côtières, a-t-on appris de la direction locale de la

pêche et des ressources halieutiques.

Avec cette restructuration il y a eu la création, en novembre 2018 d'une direction générale d'une Société de gestion des ports de pêche (EPE-SGPP) qui a été chargée de réorganiser la gestion des ports des wilayas côtières en les dotant d'une unité de gestion des ports de pêche afin d'assurer une meilleure gestion des infrastructures portuaires", a-t-il rappelé.

**RELIZANE**  
Raccordement de plus de 350 foyers au réseau de gaz naturel à Sidi M'hamed Benaouda

Pas moins de 358 foyers ont été raccordés mardi au réseau du gaz naturel à travers quatre cités de la commune de Sidi M'hamed Benaouda (20 km à l'ouest de Relizane), à l'occasion de la célébration de la Journée nationale du chahid.

Cette opération présidée par le secrétaire général de la wilaya Aboubekr Bouriche s'inscrit dans le cadre du programme spécial de raccordement des nouvelles habitations au réseau de gaz naturel financé par la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales. Le coût d'alimentation des popula-

tions de cette région en gaz naturel s'élève à 10 millions DA avec la réalisation du réseau de distribution de gaz sur une longueur de 3,5 km a souligné le directeur de wilaya de l'énergie Belaid Akrou. A noter que le taux de raccordement au réseau du gaz domestique a atteint actuellement dans la wilaya de Relizane 60%, selon le directeur et le nombre de foyers raccordés au réseau de gaz de ville a dépassé les 80.000 foyers dans la wilaya, long de 1.200 kilomètres, selon la Société de distribution de l'électricité et du gaz (SDO).

## DROGUE - SAISIE Aïn Defla : plus de 93 kgs de drogue saisis en 2019



La quantité de drogue saisie a plus que décuplé en l'espace d'une année à Aïn Defla, passant de 8,76 kg en 2018 à 93,39 kg en 2019, a-t-on appris mardi après-midi du chef de Sûreté de wilaya.

L'exploitation optimale de renseignements (dont certains ont été fournis par des citoyens) dans les opérations visant à traquer les trafiquants de drogue explique, en grande partie, cette hausse, a souligné le commissaire divisionnaire Baghdad Mohamed qui présentait le bilan des activités de ce corps de sécurité durant l'année 2019.

Le résultat obtenu est le fruit du traitement de 148 affaires dont 61 ont trait au trafic de drogue et 87 autres à sa consommation, a-t-il détaillé, faisant état de l'arrestation de 259 personnes qui y étaient impliquées.

La tendance à la hausse durant la période considérée concerne également les comprimés psychotropes dans la mesure où 6400 unités (414 de plus par rapport à l'année 2018) avaient été saisies, a-t-il fait savoir, faisant état de l'implication de 154 personnes dans le trafic et la consommation de ces substances nuisibles à plus d'un titre pour la santé.

S'agissant de la lutte contre la criminalité urbaine, le même officier a fait état du lancement de 640 opérations inopinées visant les lieux réputés être le fief de la déviation, un bilan, a-t-il fait remarquer en nette baisse par rapport à celui de l'année 2018 durant laquelle 1163 opérations avaient été menées.

«Même si le nombre des opérations lancées en 2019 a baissé de 44 % par rapport à l'année d'avant, il n'en reste pas moins que le nombre des personnes arrêtées puis présentées à la justice à l'issue de ces opérations pour divers mobiles (port d'arme prohibée, détention de kif traité et de psychotropes, résidence illégale) est resté presque inchangé (395 personnes contre 407 en 2018)», a-t-il observé.

Abordant les crimes touchant l'économie nationale lesquelles ont vu l'implication de 45 personnes, le même officier a fait état du traitement de 5 affaires se rapportant notamment au détournement de deniers publics, la mauvaise exploitation de fonction, l'octroi d'indus avantages dans le domaine des marchés publics ainsi que la complicité.

Au volet des activités de la sécurité publique inhérente à la prévention routière, le bilan fait notamment état de 1173 délits routiers, 1252 retraits du permis de conduire et 66 cas de mise en fourrière.

334 accidents corporels ont par ailleurs été enregistrés durant la période considérée lesquels se sont soldés par le décès de 14 personnes et les blessures contractées par 389 autres.

«Il est clair que le facteur humain reste la cause prédominante de l'hécatombe routière, une situation exacerbée par la présence d'un certain nombre de points noirs au niveau du tronçon de l'autoroute est ouest traversant la wilaya ainsi que des routes nationales qui y sont dénombrées», a-t-il analysé.

Au sujet des crimes électroniques, le chef de sûreté de wilaya de Aïn Defla a noté la multiplication par deux des affaires se rapportant à ce volet (50 en 2019 contre 25 en 2018), imputant cet état de fait au développement fulgurant des TIC.

«Plus la technologie avance, plus les cybercriminels redoublent d'ingéniosité dans la mise en place de plans visant à faire le plus grand nombre possible de victimes, d'où la nécessité pour nous de rester vigilant afin de déjouer leurs plans funestes», a-t-il soutenu.

Selon lui, l'accent doit être mis sur le volet sensibilisation de telle sorte, a-t-il expliqué, que l'utilisateur de ces support et recoure à bon escient en prenant le soin de prendre un certain nombre de mesures à même de le protéger contre les agissements de certaines personnes aux desseins inavoués.

## SOLIDARITÉ NATIONALE "Vers l'élaboration d'un plan national de prise en charge des enfants autistes"

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaoutar Krikou a fait état, mardi à Alger, de la préparation en cours, par le secteur, d'un plan national de prise en charge des enfants atteints d'un handicap mental à l'instar des autistes.

S'exprimant lors d'une visite en compagnie du Secrétaire d'Etat chargé de la Production culturelle, Salim Dada, du Secrétaire d'Etat chargé du Sport d'élite, Noureddine Morceli, du Wali d'Alger, Youcef Cherfa et de la Déléguée nationale à la protection de l'enfance (ONPPE), Meriem Cherfi, la ministre a indiqué que le secteur s'attellait à l'élaboration d'un plan national de prise en charge des enfants atteints d'un handicap mental, comme les enfants autistes.

Lors de sa visite à l'Etablissement d'accueil de la petite enfance de Birkhadem et à des établissements spécialisés dans la prise en charge d'enfants handicapés mentaux à Bouzareah, Mme Krikou a assuré que le secteur veillait à la concrétisation de ce plan en coordination avec les différents secteurs ministériels concernés, et ce dans le cadre de la solidarité gouvernementale, à l'instar des ministères de l'Education nationale et de la Santé, avec le concours des associations spécialisées activant dans le domaine.

Après avoir indiqué que son département ministériel avait reçu plusieurs associations, la ministre a annoncé qu'il sera procédé à "une étude globale et à un recensement des enfants autistes, au niveau national," dans le but de définir des mécanismes de prise en charge au titre de ce plan, notamment ceux liés au renforcement des classes spéciales et intégrées pour la scolarisation des enfants handicapés mentaux.

Soulignant dans ce cadre que le ministère encourage les investisseurs à investir dans le domaine de la création d'établissements d'accueil de la petite enfance et d'associations activant dans le domaine de la prise en charge des enfants atteints de handicap mental, Mme Krikou a appelé à la nécessité d'associer les parents aux différentes étapes du processus de prise en charge. Au Centre pour per-



sonnes âgées de Bab Ezzouar, la ministre a affirmé que le secteur œuvrait à adopter une nouvelle politique pour l'insertion de cette catégorie en milieu familial, en veillant à renforcer la prise en charge des pensionnaires sans famille au niveau des établissements du secteur, ajoutant qu'un plan d'action était en cours d'élaboration, en coordination avec le ministère de la Santé pour "prendre en charge" les cas souffrant de maladies mentales.

Le secrétaire d'Etat chargé du sport d'élite a souligné l'importance du sport pour le développement et la croissance de l'enfant, préconisant de garantir tous les moyens, à savoir les structures sportives, les espaces verts et les équipements nécessaires pour encourager les jeunes et les enfants, notamment ceux à besoins spécifiques à démontrer leurs capacités physiques et à se distinguer dans les différentes disciplines sportives.

Pour sa part, le secrétaire d'Etat chargé de la production culturelle a mis en avant "le rôle important" de la culture dans le développement des capacités de l'enfant handicapé,

notant que l'art et l'activité culturelle avaient "un rôle primordial" dans l'accompagnement des personnes âgées.

A cet effet, il a indiqué que plusieurs projets étaient en cours de préparation avec le ministère de la Solidarité nationale pour concrétiser des programmes dans ce domaine.

Mme Meriem Cherfi a affirmé que l'ONPPE "adhère à toutes les démarches visant la promotion et la protection de l'enfant, y compris les enfants autistes et ceux à besoins spécifiques" et contribue en tant que "partie prenante" à toutes les initiatives, ajoutant que l'année 2020 verra le lancement d'un programme d'action intensif, en coordination avec le ministère de la Solidarité dans le domaine de l'enfance.

La même responsable a fait état de la finalisation par l'ONPPE d'un rapport sur la situation de l'enfance en Algérie, lequel renferme des recommandations et une évaluation de la mise en œuvre de la convention internationale relative aux droits de l'enfant et le droit algérien dans ce domaine qui sera ultérieurement soumis au Président de la République.

## DÉCHETS 3 logiciels pour la valorisation du biogaz développés à l'Ecole nationale polytechnique d'Oran

Le laboratoire "Innovation des produits et systèmes industriels" (IPSIL) relevant de l'Ecole nationale polytechnique "Maurice Audin" d'Oran (ENPO) a réussi, en partenariat avec une jeune startup à développer trois logiciels informatiques, qui peuvent servir dans la valorisation du biogaz, a-t-on appris hier de la cheffe de ce projet.

En marge d'un atelier de formation sur la valorisation du biogaz ouvert mercredi à Ain Turck (à l'Ouest d'Oran), Nawel Khelalfa, enseignante chercheuse à l'université de Blida, affiliée au laboratoire IPSIL de l'ENPO a indiqué que trois logiciels pouvant servir dans la valorisation du biogaz ont été développés par son équipe.

Le premier logiciel calcule la quantité de biogaz pouvant s'accumuler dans le casier d'un centre d'enfouissement technique (CET) et le deuxième calcu-



lera le coût d'extraction de ce gaz et celui de la conversion en énergie, a expliqué Mme Khelalfa, ajoutant que le troisième logiciel calcule le temps de recouvrement de l'investissement.

L'efficacité des calculs de ces logiciels a été confirmée grâce à des comparaisons avec des logiciels reconnus, a affirmé Mme Khelalfa, déplorant le recours automatique à des expertises étrangères alors que l'université algérienne

peut dans certains cas remplir cette mission.

Questionnée sur le développement des énergies nouvelles, cette enseignante universitaire et chercheuse spécialisée dans le domaine des énergies renouvelables, la biomasse en particulier a exprimé son souhait de voir le nouveau Gouvernement se pencher sur le dossier, avec un cadre réglementaire qui encourage l'investissement dans ce domaine.

"L'académicien peut apporter autant de solutions pour le développement des énergies renouvelables, mais ne peut hélas rien faire en l'absence de décisions politiques", a-t-elle souligné, rappelant que l'ancienne loi sur le développement des énergies renouvelables datant de 2008 est restée sans textes d'application et a fini par être annulée en octobre 2019.

Une quinzaine de CET, ainsi que des cadres des directions de l'environnement de plusieurs wilayas ont pris part à cet atelier de formation de deux jours, qui vise à mettre en valeur toutes les richesses que referment les déchets et particulièrement les biogaz.

Plusieurs conférences sur la valorisation du biogaz, les modalités d'extraction et les possibilités de conversion énergétique sont au programme de cet atelier, a-t-on fait savoir.



## LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

# Des progrès significatifs réalisés en 20 ans

Des progrès significatifs ont été réalisés dans de nombreux pays parmi les plus pauvres du monde durant les vingt dernières années, ainsi le taux d'extrême pauvreté est passé de plus de 50 % à environ 30 %, selon un récent rapport publié sur le site web de la Banque mondiale (BM).

Ces vingt dernières années, La mortalité infantile est passée de près de 14 % à 7 %.

L'accès à l'électricité a notamment augmenté de 57 % et la part de la population ayant accès à un ensemble minimum de services d'eau potable et d'assainissement de base a augmenté de 22 % et 41 %, respectivement, selon la BM.

L'Association internationale de développement (IDA) est l'institution de la Banque mondiale qui aide les pays les plus pauvres de la planète, elle constitue l'une des plus importantes sources de financement pour lutter contre l'extrême pauvreté dans ces pays.

Selon la BM, l'IDA a totalisé jusqu'à ce jour plus de 1498 projets d'une valeur atteignant 115 milliards de dollars effectués dans 9373 sites dans 74 pays pauvres. Ces projets ont permis aux plus démunis, d'avoir accès à une source d'eau potable de base, à l'assainissement de base, à des combustibles propres pour la cuisson et à l'électricité. Dans le domaine de l'en-



seignement, ces projets ont permis l'achèvement du premier degré du cycle secondaire, pour les personnes vivant sous le seuil d'extrême pauvreté.

Ils ont également contribué à la baisse du taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans. Selon la

BM, l'IDA accorde, également, des prêts et des subventions sans intérêt ou à faible taux d'intérêt à des pays pour des projets et des programmes qui stimulent la croissance économique, renforcent la résilience et améliorent la vie des populations pauvres dans le monde.

## ROYAUME-UNI

# Le gouvernement dévoile son système d'immigration post-Brexit

Le gouvernement britannique a dévoilé hier le nouveau système d'immigration à points qui sera utilisé dans le Royaume-Uni post-Brexit, privilégiant les "brillants" cerveaux au détriment des "travailleurs peu qualifiés".

"Nous répondons aux priorités des citoyens en introduisant un nouveau système à points qui fera baisser le nombre d'immigrés", a déclaré dans un communiqué envoyé mardi soir le ministre de l'Intérieur Priti Patel, saluant un "moment historique" qui "met fin à la libre-circulation".

Le système attribuera des points selon les compétences, les qualifications et les niveaux de salaires et traitera les citoyens euro-

péens et non-européens "de manière égale".

Il devrait entrer en vigueur le 1er janvier 2021, après la fin de la période de transition qui a débuté après la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne le 31 janvier dernier.

"Les visas ne seront plus accordés qu'à ceux qui auront obtenu suffisamment de points", précise le communiqué, afin de "donner la priorité aux meilleurs talents", comme les "scientifiques, ingénieurs et universitaires".

Le ministre estime ainsi se conformer au "message clair" envoyé par le peuple britannique lors du référendum de 2016 sur le Brexit et des élections législatives de décembre

dernier. Le contrôle de l'immigration avait été un des principaux sujets lors des campagnes de ces deux scrutins. Pour obtenir un visa de travail, il faudra présenter des compétences spécifiques, parler anglais et avoir déjà une proposition d'emploi avec un salaire minimum annuel de 25.600 livres (30.820 euros).

Le niveau de diplôme requis a été abaissé d'une licence à l'équivalent du baccalauréat, pour permettre "une plus grande flexibilité".

Ces exigences ont suscité des inquiétudes au sein de services publics britanniques, comme celui de la santé (NHS), qui fonctionnent grâce à des travailleurs étrangers parfois

peu rémunérés. Le ministre de l'Intérieur estime que 70% de la main d'œuvre européenne actuelle, peu qualifiée, ne répondrait pas aux nouvelles exigences, "ce qui contribuera à faire baisser le nombre (d'immigrés) dans le futur".

Concernant les visas étudiants, ils seront aussi basés sur un système de points et ouverts aux "talents du monde entier", à condition d'avoir reçu une proposition d'un établissement britannique, de parler anglais et de pouvoir subvenir à ses besoins.

Les citoyens de l'UE et d'autres pays a yant des accords avec le Royaume-Uni n'auront pas besoin de visas pour un séjour de moins de 6 mois.

## MIGRATIONS

# SOS Méditerranée secourt 98 migrants au large de la Libye

Le bateau humanitaire Ocean Viking a secouru 98 personnes qui fuyaient la Libye mardi soir, lors d'une deuxième opération de sauvetage dans la même journée, a annoncé hier l'organisation non gouvernementale européenne SOS Méditerranée, basée à Marseille (France).

Au total, le navire est venu en aide mardi à 182 personnes: 84 au petit matin, dont 21 mineurs non accompagnés venant du Bangladesh, du Maroc et de la Somalie, et 98 en fin de journée à bord d'une embarcation pneumatique dans des conditions météorologiques «dégradées», selon SOS Méditerranée qui affrète l'Ocean Viking en partenariat avec Médecins sans frontières. Parmi ces derniers rescapés, originaires notamment du Nigeria dont certains de la région du Biafra, d'Afrique de l'Ouest ou du Soudan, figurent une femme et 15 mineurs dont 14 non accompagnés.

Depuis l'été 2018, succédant à l'Italie qui assurait auparavant ce rôle, les garde-côtes libyens sont chargés par l'Europe de coordonner les sauvetages dans une vaste «zone de recherche et de secours» dépassant leurs eaux territoriales.

En 2019, l'Organisation internationale pour les migrations (OI M) a recensé 1283 décès connus en Méditerranée. Au moins 19.164 migrants auraient péri dans les flots au cours des cinq dernières années.

## ARGENTINE

# Manifestations après le passage à tabac mortel d'un jeune homme de 18 ans par des rugbymen

Des milliers de personnes ont manifesté mardi à travers le pays pour exiger justice un mois après la mort d'un homme de 18 ans battu à mort par huit rugbymen, une affaire qui a provoqué une vague d'indignation en Argentine. «On le sent, on le sent, Fernando (Baez) est présent», a chanté la foule lors de la manifestation organisée à Buenos Aires devant le Parlement.

Une autre manifestation s'est déroulée au même moment à Villa Gesell, la station balnéaire située à 370 km au sud de Buenos Aires où se sont déroulés les faits le 18 janvier au petit matin, devant une discothèque.

Des rassemblements ont eu lieu ailleurs dans le pays. «Justice pour Fernando, vivons sans violence», indiquaient des pancartes.

«La justice pour mon fils serait de voir les coupables en prison à vie», a déclaré la mère du jeune homme, Graciela Sosa, lors de la manifestation dans la capitale.

Les huit suspects, âgés de 18 à 20 ans, ont été placés en détention provisoire, accusés d'avoir agi avec «préméditation» pour tuer la victime.

Le passage à tabac a été filmé et diffusé sur des réseaux sociaux, provoquant une vague d'indignation dans le pays, où d'autres affaires de violences, et même de viols collectifs, impliquant des rugbymen ont éclaté auparavant. Les accusés encourrent jusqu'à la perpétuité s'ils sont reconnus coupables. La date du procès n'a pas encore été fixée.

## RUSSIE

# Interpellation de deux adolescents soupçonnés de préparer des attentats dans des écoles de Crimée

Le Service fédéral de sécurité (FSB) de la Fédération de Russie a annoncé mardi avoir arrêté deux adolescents soupçonnés de préparer des attentats à la bombe dans des écoles dans la ville de Kerch, en Crimée.

Le FSB a indiqué dans un communiqué avoir interrompu la préparation d'actes terroristes dans deux établissements d'enseignement par deux résidents de Kerch, respectivement nés en 2003 et 2004.

Les deux suspects seraient des admirateurs de Vladislav Roslyakov, un étudiant de 18 ans qui a fait exploser une bombe artisanale dans le bâtiment du Collège polytechnique de Kerch en octobre 2018, tuant 20 personnes. Des explosifs artisanaux et leurs composants ont été saisis chez les deux suspects, qui les avaient notamment testés sur des animaux domestiques. Depuis 2018, le FSB aurait identifié environ 150 grandes communautés en ligne réunissant quelque 50 000 jeunes extrémistes.

## ACCIDENT DU VOL MH370

# Le pilote soupçonné d'un geste suicidaire (ex-Premier ministre australien)

L'ancien Premier ministre australien Tony Abbott a affirmé que de «très hauts» responsables malaisiens avaient soupçonné tout au début le pilote du Boeing 777 de la Malaysian Airlines (vol MH370) d'avoir délibérément causé la catastrophe survenue il y a près de six ans.

Le 8 mars 2014, cet avion parti de Kuala Lumpur en direction de Pékin avec 239 passagers à son bord a mystérieusement disparu.

Aucune trace de l'appareil n'a jamais été trouvée dans la zone de recherche de 120.000 km2 explorée dans le sud de l'océan Indien au large de l'Australie.

Ces recherches maritimes, les plus importantes de l'histoire, avaient été interrompues en janvier 2017. Les causes de cette disparition - le plus grand mystère de l'aviation civile moderne - font depuis le début l'objet de multiples spéculations. Dans un documentaire diffusé hier par Sky News, M. Abbott affirme avoir compris dans la semaine suivant cette disparition que la Malaisie soupçonnait le commandant de bord d'avoir fait s'écraser l'avion de manière délibérée.

«J'ai clairement compris que de très hauts responsables du gouvernement malaisien pensaient depuis très,



très tôt, qu'il s'agissait d'un geste suicidaire du pilote», a-t-il déclaré.

«Je ne vous dirai pas qui a dit quoi», a-t-il ajouté. La famille et les proches du commandant de bord, Zaharie Ahmad Shah, ont toujours rejeté cette hypothèse. Nombre de proches de victimes dévastés par cette disparition ont accusé par le passé la compagnie aérienne et le gouvernement malaisiens de cacher des informations sur ce drame.

## CAC D'ORAN 700 nouveaux cas de cancer d'adulte en 2019

Le service d'oncologie médicale pour adultes, relevant du centre anti cancer (CAC) «Emir Abd El Kader» d'Oran, a enregistré durant 2019 plus de 700 nouveaux cas de cancer, indiqué hier un communiqué de cet établissement.

Le cancer du sein, vient en tête des cancers recensés l'année précédente, avec 253 nouveaux cas, suivi par le cancer du poulmon chez l'homme avec 55 nouveaux cas, alors que le cancer colorectal chez les deux sexes a enregistré 76 nouveaux cas.

Le cancer de la prostate chez l'homme a enregistré quant à lui 56 nouveaux cas, et le cancer du col utérin chez la femme avec 39 nouveau cas. Le service d'Oncologie Médicale «Adultes» du CAC d'Oran a assuré, durant la même période, 8,312 consultations spécialisées, a relevé le communiqué, affirmant que tous nouveaux cas qui se présente au service bénéficie de la première consultation le jour même, pour débiter son traitement dans un délai moyen de 07 jours.

«Plus de 11.200 cures de chimiothérapie dont 3027 cures de thérapie ciblée ont été prodiguées», ajoute-t-on de même source, notant «la disponibilité de tous les médicaments nécessaires».

«Aucune pénurie n'a été signalée durant les cinq dernières années, ce qui a permis à notre service d'accueillir tous les malades quels que soient leurs lieux de résidence, mais aussi de prendre en charge des patients d'autres établissements qui ne disposent pas des traitements», a-t-on encore souligné.

Ces traitements sont dispensés dans la plupart des cas en hospitalisation.

Le service a enregistré à la période précitée, plus de 28.600 hospitalisations, dont 18.438 hospitalisations de jour, a-t-on précisé. Pour les malades incapable de se déplacer, le centre «Emir Abd El Kader» a mis en place depuis octobre 2014 une unité de soins à domicile (HAD) doté d'un véhicule adapté, a-t-on rappelé.

Une équipe médicale et paramédicale se déplace régulièrement aux domiciles des patients en question, avec une moyenne de deux sorties par semaine, pour leurs procurer les soins et les traitements nécessaires.

Plus de 250 déplacements à domicile ont été effectués durant l'année 2019.

## INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE 14<sup>e</sup> édition du SIPHAL avec près de 150 exposants

La 14<sup>e</sup> édition du Salon international de la pharmacie en Algérie (SIPHAL) a débuté hier avec près de 150 exposants, a indiqué le directeur de cette manifestation, Yacine Louber.

Lors d'un point de presse, le même responsable a fait savoir que cette édition du SIPHAL, qui se tient du 29 au 22 février en cours, réunit 150 exposants dont près d'une centaine sont algériens. «Cela prouve l'importance de l'industrie pharmaceutique en Algérie. C'est une jeune industrie avec oen produits pharmaceutiques», a-t-il souligné.

Placé sous le thème «la sécurisation pharmaceutique», cette manifestation rassemble les grands acteurs et opérateurs du médicament en Algérie, les prestataires, les sociétés de service et d'ingénierie, les représentations professionnelles des secteurs ainsi que les institutions publiques.

Parmi les participants figurent également les pharmaciens d'officines, les hospitaliers, les pharmaciens d'industrie ainsi que l'ensemble des professionnels de la santé et les étudiants. «C'est un espace de débat et d'échange entre les différents acteurs du secteur entre laboratoires, pharmacie ns, institutions publics et médecins.

Des sociétés de parpharmacie, distributeurs, les corporations professionnelles et les institutions publiques», a expliqué M. Louber.

## INSPECTEURS DE LA SANTÉ PUBLIQUE Action de protestation pour exiger la "révision" du statut

Des médecins inspecteurs de santé publique ont observé, hier matin, un sit-in de protestation devant le siège du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, pour notamment exiger la "révision" de leur statut particulier.

Ont pris part à cette action de protestation, des inspecteurs exerçant dans plusieurs wilayas du pays issus des deux seules promotions formées jusque-là, à savoir celles de 2005 et de 2017, a expliqué à l'APS, le Dr Ahmed Choukri, expliquant que la reconduction, il y a trois ans, de cette formation n'a pas été suivie d'une "actualisation" qui tienne compte de leur nouvelle fonction.

Il s'agit, a-t-il expliqué, du décret exécutif du 18 février 2010 qui dispose, entre autres, que "sont recrutés en qualité de médecins inspecteurs de santé publique, les médecins généralistes principaux de santé publique justifiant de cinq années de service effectif en cette qualité".

Ces derniers sont, selon le même texte, chargés notamment "veiller au respect de l'application de la réglementation relative à la nomenclature des actes et à la normalisation des équipements médicaux".

Ils sont également chargés d'inspecter, d'enquêter et d'évaluer l'activité et le fonctionnement des structures et établissements de santé publics et privés ainsi que d'établir des comptes rendus mentionnant les faits et mesures conservatoires à prendre éventuellement.

"La plupart des inspecteurs ont, à la base, le grade de médecin en chef et cumulent une expérience de plus de 20 ans.



Or, une fois devenus inspecteurs ils perdent cette marge d'ancienneté et certaines primes qui y sont rattachées», a-t-il déploré, assurant que ce corps de praticiens de la santé est ainsi "sous-payé" en comparaison avec celui des médecins.

Tout en se plaignant d'une "stagnation" de leurs carrières professionnelles, les représentants de ce corps de la santé publique évoquent également le manque de moyens logistiques appropriés et l'absence de formation d'autres promotions de sorte à étoffer leur effectif à l'échelle nationale.

D'autres inspecteurs mettent en avant une instruction datée d'octobre 2012, qui les avait placés sous la l'autorité "directe" et "exclusive" des

Directeurs de la Santé et de la Population (DSP) de leurs wilayas respectives, assurant que l'objectif de cette mesure "n'est autre que de contrôler leur présence effective ainsi que leur travail", rappelant qu'avant cette échéance, les rapports des inspecteurs étaient "directement adressés" à la tutelle.

"Le DSP est, depuis, le contrôleur et le contrôlé dans la mesure où les rapports élaborés sur la gestion du secteur dans sa wilaya lui parviennent et qu'il peut les reformuler à sa guise. J'ai mal au cœur de voir tant de dysfonctionnements sans pouvoir en informer les autorités en charge du secteur.

Cela a été précisément décidé pour que les lacunes et

les responsabilités directes du naufrage secouant le secteur de la santé soient étouffées", a témoigné une des protestataires. Pour elle et l'ensemble de ses confrères, l'enjeu réside "dans l'indépendance technique, administrative et intellectuelle vis-à-vis des DSP", qui ne peuvent être "juges et parties", ont ils insisté.

### La tutelle s'engage à prendre en charge la plupart des doléances

En fin de matinée, une délégation des contestataires a été reçue par le secrétaire général et l'inspecteur général du ministère, qui se sont engagés à prendre en charge "la plupart" des doléances soulevées.

"Les responsables du ministère ont promis, à compter de ce jour, de régler la plupart de nos attentes, exception faite pour la révision du statut, arguant que cette procédure est compliquée.

En revanche, nous devrions percevoir des indemnités qui seront indexées à notre salaire, dont celle de la contagion", a révélé le Dr Choukri.

Il ajouta que les responsables du ministère "ont particulièrement insisté sur l'importance du corps des inspecteurs".

"Nous allons reprendre le travail normalement et donnerons le temps qu'il faut pour la mise en œuvre de ces promesses", a-t-il conclu.

## ORAN

## Prise en charge du pied diabétique, entre la pression des malades et le manque de moyens

La prise en charge du pied diabétique est problématique à Oran où seuls deux services assurent cette mission avec des moyens insuffisants face à une grande pression des malades qui peinent à bénéficier de soins conséquents.

La wilaya d'Oran, avec une population estimée à près d'un million et demi d'habitants, compte deux services seulement qui prennent en charge les complications liées au pied diabétique. Il s'agit du service de médecine interne du CHU d'Oran et de la clinique «Larribère», spécialisée en endocrinologie et diabétologie, relevant également du CHU d'Oran. «Ces structures sont plus qu'insuffisantes», a déploré, dans une déclaration à l'APS, le Pr Amine Chami, chef de service de médecine interne du CHU d'Oran. Ce spécialiste reconnaît que «malgré tous les efforts consentis, le service peine à prendre en charge tout le monde». «Sur les 44 lits de ce service, une vingtaine est souvent occupée par des malades au pied diabétique», a-t-il indiqué, tout en notant qu'il s'agit de cas d'hospitalisation «de très longues durées», soit 49 jours en moyenne mais pouvant atteindre les six mois. Le nombre d'hospitalisation pour la prise en charge du pied diabétique empiète sur les autres activités et spécialités. «Le service a du mal à renvoyer des malades sachant qu'ils ont peu de chance d'être pris en charge ailleurs», a fait remarquer le même spécialiste.

Ce même constat a été fait par le Pr Mohamedi, chef de la clinique «Larribère», un service d'une trentaine de lits spécialisé dans l'endocrinologie et la diabétologie. Huit de ces lits sont réservés aux patients souffrant de complication du pied diabétique. Ce service a pris pour le premier trimestre de l'année 2019, près d'un millier de malades, «une mission lourde qui peut être partagée par les autres établissements de la wilaya», a suggéré le Pr Mohamedi. A cet égard, les spécialistes citent l'EHU «1er

novembre» d'Oran, ainsi que les hôpitaux d'Aïn El Turck et d'El Mohgoun (Arzew). L'EHU «1er novembre» d'Oran dispose d'un service de médecine interne qui ne prend pas en charge le pied diabétique. Le Pr Mohamed Belhadj, chef de pôle médecine, a estimé que le service de l'EHU, est un «petit service» qui prend en charge des malades lourds de la médecine interne. «Il n'y a donc pas de place pour le pied diabétique», a-t-il affirmé.

### Impliquer les autres établissements de santé

Par ailleurs, ce même spécialiste a rappelé que la vocation de l'EHU est de développer les techniques de pointe alors que «les autres établissements sont en mesure d'assumer la mission de prendre en charge le pied du diabétique».

S'agissant des hôpitaux de périphérie, le Pr Chami a estimé que la direction de la santé et de la population (DSP) devrait jouer un rôle en plaçant les patients diabétiques qui ne trouvent pas de lits au CHU dans d'autres établissements.

A ce propos le chargé de communication de la DSP, le Dr Youcef Boukharri, a expliqué que certains patients sont effectivement orientés vers les deux hôpitaux d'Aïn El Turck et d'El Mohgan, soulignant que ces derniers ne peuvent prendre que des cas simples. «Les cas les plus compliqués doivent être pris en charge dans un milieu hospitalo-universitaire, qui compte différentes spécialités, comme la chirurgie vasculaire, la neurologie, la diabétologie, la chirurgie etc...», a-t-il expliqué. Malgré les efforts consentis au niveau du CHU d'Oran et de la clinique «Larribère», certains malades voient leur état se dégrader, encourageant l'amputation et parfois la mort, a regretté le Pr Chami. «Avec les rendez-vous parfois trop longs à cause de la non disponibilité de lits, il n'est pas exclu que des malades trouvent la mort, faute d'une place

libre», a-t-il déploré. Un patient, amputé du pied, raconte que malgré sa gangrène gazeuse - une gangrène avec une évolution fulgurante - il a été «trimbalé» d'un hôpital à un autre pour être pris en charge.

«J'ai supplié qu'on m'ampute la jambe sous peine de perdre la vie», se rappelle-t-il, non sans grande émotion et les larmes aux yeux. Houari, la quarantaine, a subi deux amputations pour cause d'une gangrène au pied. Son calvaire a duré des semaines. Aucune structure de santé n'a accepté de le prendre en charge malgré la gravité de son cas. C'est à l'EHU qu'il a été amputé une première fois.

Mais après la réapparition de la gangrène, cette même structure a refusé de le reprendre. Après un parcours du combattant, il a été finalement admis à l'hôpital d'El Mohgoun. Cette phase douloureuse de sa vie l'a profondément traumatisé comme il l'évoque avec émotion, la gorge nouée. Les problèmes de la prise en charge du pied diabétique ne sont pas propres à la wilaya d'Oran. «Il s'agit d'un problème national touchant à la santé publique», a précisé le Pr Mourad Samerouni, président de la Société algérienne de diabétologie et chef de service de médecine interne au CHU de Beni Messous (Alger).

Le même spécialiste fait part de «son incompréhension» face aux services de diabétologie qui ne prennent pas en charge le pied diabétique. «Un service de diabétologie qui n'assume pas ces tâches n'en est pas un en réalité», a-t-il fustigé. Pour lui, la solution réside dans la création d'unités ou des services spécialisés dans le pied diabétique, tout en impliquant les services de diabétologies existants.

Dans ce sens, il a annoncé qu'un groupe national pour le pied diabétique a été constitué afin de proposer des solutions pour améliorer la prise en charge des patients souffrant de ce problème.



## ÉPIDÉMIE CORONAVIRUS

## Le bilan atteint 2.000 morts en Chine

Le bilan de l'épidémie provoquée par le nouveau coronavirus a atteint 2.000 morts en Chine, après l'annonce hier par les autorités de la province de Hubei (centre), épicerie de la crise, de 132 nouveaux décès.

Dans son bulletin quotidien, la commission sanitaire de la province a également fait état de 1.693 nouveaux cas de contamination, le chiffre le plus faible en une semaine.

Avec ce nouveau bilan dans le Hubei, le nombre de contaminations en Chine continentale atteint au moins 74.000.

Ailleurs dans le monde, environ 900 cas de contamination, et seulement cinq décès, ont été recensés dans une trentaine de pays.

Citant une étude du Centre chinois de contrôle et de prévention des maladies portant sur plus de 72.000 personnes, le directeur de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus, a souligné lundi que plus de 80% des patients souffraient d'une forme bénigne de la maladie. Toujours selon cette



enquête, jusqu'à 39 ans, le taux de mortalité du Covid-19 reste très bas, à 0,2%, puis s'élève progressivement avec l'âge.

## Des experts soulignent l'importance de la médecine traditionnelle chinoise

Zhong Nanshan, spécialiste chinois de la médecine respiratoire de renom, a mis en lumière mardi les études sur la médecine traditionnelle chinoise (MTC) dans la lutte contre la maladie nouvelle coronavirus (COVID-19).

S'exprimant lors d'une conférence de presse tenue à Guangzhou, dans la province de Guangdong (sud), M. Zhong a indiqué que la prescription à base de plantes appelée «Pneumonia No.1» appliquée le 23 janvier s'était avérée efficace dans le traitement des patients de la maladie COVID-19 dans la province. Selon lui, les cher-

cheurs sont en train de tester les médicaments de MTC déjà largement utilisés, tels que le Liushenwan et le Lianhuaqingwen, pour savoir s'ils peuvent tuer le virus, réduire l'accès du virus à la cellule et diminuer l'incidence d'une tempête de cytokine qui renvoie à une énorme inflammation pouvant conduire à la mort.

Ces tests peuvent fournir des preuves pour l'application de la MTC au cours des phases première et intermédiaire de la maladie COVID-19, a expliqué M. Zhong.

Yang Zifeng, professeur à l'Institut de santé respiratoire de Guangzhou et mem-

bre de l'équipe de M. Zhong, a déclaré que grâce à des expériences in vitro sur 54 médicaments de MTC existants disponibles sur le marché, les chercheurs en ont trouvé cinq qui sont capables d'inhiber efficacement l'infection au nouveau coronavirus.

«Indiquant les effets antiviraux et anti-inflammatoires des médicaments fabriqués à partir de la MTC, les expériences donnent un peu d'espoir pour le traitement du nouveau coronavirus. Toutefois, d'autres expériences cliniques sont nécessaires pour tester leur effet clinique», a indiqué M.

Yang. La MTC n'a jamais manqué un seul combat contre les épidémies dans toute l'histoire de la Chine.

Les classiques de la MTC ont fourni des preuves suffisantes de traitement par MTC des épidémies telles que la variole au cours des derniers millénaires.

Un chapitre spécifique détaillant le traitement par MTC pendant l'observation médicale, le traitement clinique et le rétablissement d'un patient a été inclus dans la dernière version du plan de diagnostic et de traitement de la maladie COVID-19 publié par la Commission nationale de la santé.

## 79 nouveaux cas à bord du paquebot au Japon

Des tests ont révélé 79 cas supplémentaires de contamination par le nouveau coronavirus à bord du navire de croisière Diamond Princess, en quarantaine depuis début février au Japon, a annoncé hier le ministère japonais de la Santé, portant le total à 621.

Ce chiffre est diffusé le jour où un premier groupe de passagers a quitté le bateau après avoir enduré 14 jours de quarantaine et obtenu un résultat de test négatif. Des passagers du paquebot Diamond Princess où plus de 540 cas de contamination au coronavirus ont été constatés, ont commencé à quitter le navire mercredi, après 14 jours de qua-

rantaine au Japon, ont annoncé les médias. Quelque 500 passagers ne présentant pas de symptômes, dont les tests se sont révélés négatifs et qui n'ont pas eu de contact avec des personnes porteuses du virus, devaient débarquer pendant la journée, selon le ministère japonais de la Santé.

Ce bateau de croisière, à quai à Yokohama dans la banlieue de Tokyo, a vu depuis début février le nombre de personnes contaminées se multiplier à bord. Elles étaient au moins 542 mardi, plaçant le Japon sous le feu des critiques sur la gestion de la quarantaine. Les 3.711 personnes originaires de 56 pays

initialement à bord ont vu une croisière de rêve en Asie tourner au cauchemar, entre la peur de contracter une pneumonie virale meurtrière et un ennui sans fin confinés dans une cabine, pour certains sans fenêtre avec juste une petite promenade sur le pont.

«Si vous et votre partenaire de cabine êtes tous deux négatifs et que vous ne présentez pas de symptômes respiratoires ou fiévreux, vous allez pouvoir vous préparer à débarquer», avaient annoncé mardi aux passagers dans une lettre des responsables japonais, ajoutant que l'opération dans son ensemble prendrait trois jours.

## Le chef de l'OMS déplore la mort d'un médecin chinois luttant contre le nouveau coronavirus

Le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus, a déploré mardi la mort du directeur d'un hôpital chinois impliqué dans la lutte contre l'épidémie du nouveau coronavirus COVID-19. «Mes plus sincères condoléances à la famille du Dr Liu Zhiming, à ses collègues et à ses patients pour cette énorme perte», a-t-il tweeté.

Le Dr Liu a «sauvé de nombreuses vies lors de l'épidémie de COVID-19», a poursuivi M. Tedros, ajoutant : «Mes pensées sont avec eux et avec tous les personnels de santé en première ligne qui luttent contre le virus».

Dans un éloge funèbre, la commission locale de santé a noté que «le médecin âgé de 51 ans, directeur de l'hôpital Wuchang à Wuhan (centre), avait fait d'importantes contributions à la pré-

vention et au contrôle de l'épidémie». En date du 11 février, 1.716 personnels de santé chinois avaient été infectés par le nouveau coronavirus, faisant à cette date six morts.

L'OMS a par ailleurs publié mardi un

document d'orientation sur les droits, les rôles et les responsabilités des personnels de santé. Ce document souligne notamment les mesures spécifiques nécessaires pour leur assurer la sécurité et la santé au travail.

## CHINE 14.376 patients du coronavirus quittent l'hôpital après leur rétablissement

Un total de 14.376 patients infectés par le nouveau coronavirus étaient sortis de l'hôpital après leur convalescence mardi en fin de journée, ont annoncé hier les autorités sanitaires chinoises.

Mardi, 1.824 personnes ont quitté l'hôpital après leur convalescence, a déclaré la Commission nationale de la santé dans son rapport quotidien. Mardi en fin de journée, le total des décès dus à la maladie en Chine s'élevait à 2.004, alors que 74.185 cas confirmés d'infection par le coronavirus avaient été signalés dans 31 régions de niveau provincial et dans le Corps de production et de construction du Xinjiang.

## JAPON

## Des passagers du paquebot contaminé débarquent après 14 jours de quarantaine

Des passagers du paquebot Diamond Princess où plus de 540 cas de contamination au coronavirus ont été constatés, ont commencé à quitter le navire hier, après 14 jours de quarantaine au Japon, ont annoncé les médias.

Quelque 500 passagers ne présentant pas de symptômes, dont les tests se sont révélés négatifs et qui n'ont pas eu de contact avec des personnes porteuses du virus, devaient débarquer pendant la journée, selon le ministère japonais de la Santé.

Ce bateau de croisière, à quai à Yokohama dans la banlieue de Tokyo, a vu depuis début février le nombre de personnes contaminées se multiplier à bord. Elles étaient au moins 542 mardi, plaçant le Japon sous le feu des critiques sur la gestion de la quarantaine. Les 3.711 personnes originaires de 56 pays initialement à bord ont vu une croisière de rêve en Asie tourner au cauchemar, entre la peur de contracter une pneumonie virale meurtrière et un ennui sans fin confinés dans une cabine, pour certains sans fenêtre avec juste une petite promenade sur le pont.

«Si vous et votre partenaire de cabine êtes tous deux négatifs et que vous ne présentez pas de symptômes respiratoires ou fiévreux, vous allez pouvoir vous préparer à débarquer», avaient annoncé mardi aux passagers dans une lettre des responsables japonais, ajoutant que l'opération dans son ensemble prendrait trois jours.

## Les derniers passagers du paquebot Westerdam débarquent au Cambodge

Plusieurs dizaines de touristes, encore bloqués sur un navire de croisière après la découverte d'un cas de coronavirus chez une ex-passagère, ont débarqué hier au Cambodge, selon des médias locaux.

Ils ont tous été testés négatifs au virus qui a fait déjà plus de 2.000 morts en Chine, a déclaré un responsable cambodgien. Plus de 700 membres d'équipage sont toujours à bord du paquebot Westerdam car les examens les concernant sont «encore en cours», a-t-il ajouté. La croisière sur le paquebot américain avait tourné au mauvais feuilletton pour les 1.455 passagers, venus en majorité des Etats-Unis, d'Europe ou d'Australie. Ils avaient embarqué le 1er février à Hong Kong et devaient poursuivre leur voyage au Japon.

Mais, alors que des dizaines de cas de contamination, dont deux se sont avérés mortels, étaient recensés dans l'ancienne colonie britannique, le paquebot s'était vu interdire d'accoster dans l'archipel nippon, puis à Taïwan, aux Philippines, sur l'île américaine de Guam et en Thaïlande.

Il avait finalement été autorisé à rallier le port de Sihanoukville dans le sud du Cambodge.

Plus de 1.200 croisiéristes avaient alors débarqué, accueillis par certains par le Premier ministre cambodgien Hun Sen en personne.

Ce dernier avait raillé «la maladie de la peur» entretenue, selon lui, par les autres pays sur le coronavirus. Il avait aussi assuré qu'aucune personne à bord n'était infectée. En réalité, seule une vingtaine de passagers qui se disaient souffrants avaient été testés, les autres s'étant vu seulement prélever leur température.

Et une touriste américaine de 83 ans, qui avait pris un vol via la Malaisie pour rentrer chez elle, avait finalement été diagnostiquée positive le 15 février à Kuala Lumpur.

Depuis, quelque 230 passagers étaient restés confinés sur le bateau en attendant le résultat de leurs tests. Environ 700 touristes qui avaient débarqué la semaine dernière et gagné Phnom Penh dans la foulée ont également été testés négatifs. Mais des interrogations demeurent sur les quelque 400 passagers qui, comme la patiente américaine infectée, ont déjà quitté le Cambodge pour regagner leur domicile.

Des observateurs craignent une propagation de l'épidémie, accusant les autorités cambodgiennes d'avoir agi dans cette affaire de manière précipitée sans respecter les consignes de prudence.

Un autre bateau de croisière est encore plus dans la tourmente en Asie. Plus de 540 cas de coronavirus ont été détectés à ce jour chez des passagers du Diamond Princess, en quarantaine à Yokohama dans la banlieue de Tokyo.

Quelque 500 autres passagers ne présentant pas de symptômes, dont les tests se sont révélés négatifs et qui n'ont pas eu de contact avec des personnes porteuses du virus, devaient débarquer pendant la journée après 14 jours de quarantaine au Japon.

# Les prothèses dentaires en 10 questions

Chaque année, des millions de prothèses dentaires sont posées. A quoi servent-elles ? Peut-on en avoir à tout âge ? Fait-il les préférer fixes ou amovibles ? On répond à toutes vos questions.

## A quoi servent les prothèses dentaires ?

Les prothèses dentaires servent à remplacer ou à protéger les dents manquantes ou très abîmées. Au-delà des considérations esthétiques, une dentition saine et complète est en effet essentielle pour rester en bonne santé. « La mâchoire est la première des articulations de notre corps, explique le Dr Guillaume Gros, dentiste à Tours (37). Lorsqu'elle est amputée d'une ou plusieurs dents, ce déséquilibre peut se répercuter sur l'ensemble du corps, à la manière d'un effet domino : le patient risque alors des douleurs articulaires voire musculaires, par exemple au niveau du dos. »

Aussi, pour ménager les muscles et les tendons, le dentiste installe une prothèse, c'est à dire une (ou plusieurs) fausses dents qui vont permettre de « caler » la mâchoire et, donc, de préserver l'équilibre du corps entier.

## Quand en a-t-on besoin ?

Il n'y a pas que les boxeurs qui perdent des dents ! « Bien sûr, suite à un traumatisme de la mâchoire (un coup ou une chute, par exemple) on peut perdre une dent et avoir besoin d'une prothèse, explique le Dr Guillaume Gros. Mais le plus souvent, ce sont les caries et les parodontites qui conduisent à la pose de matériel dentaire. » En carie, c'est une maladie infectieuse qui endommage la structure de la dent : sous l'action de bactéries, les sucres consommés sont transformés en acides et attaquent la dent en profondeur... jusqu'à sa dévitalisation.

La parodontite est aussi une maladie causée par des bactéries. Cependant, cette fois, ce sont les tissus qui entourent et qui soutiennent les dents (la gencive, le ligament et l'alvéolaire) qui sont attaqués. Si elle n'est pas traitée, la parodontite peut aussi conduire à la perte de certaines dents. Pas de panique : se brosser les dents, utiliser du fil dentaire ou encore se faire détartre régulièrement sont autant de petits gestes qui nous préservent de ces pathologies...

## A qui sont-elles destinées ?

Oubliez les clichés : les prothèses dentaires ne sont pas réservées aux personnes âgées. En général, on attend tout de même l'âge de 18 ans avant de proposer une prothèse à un patient, explique le Dr Guillaume Gros. En effet, avant cet âge, la croissance osseuse n'est pas terminée et les solutions ne peuvent donc qu'être temporaires. »

## Quelle est la différence entre une prothèse fixe et une prothèse amovible ?

Il existe deux types de prothèses dentaires : les fixes et les amovibles. Une fois posée, la prothèse fixe ne s'enlève plus : elle est soudée à la mâchoire. La plus connue est la couronne : celle-ci est utilisée pour protéger une dent délabrée mais dont la racine est saine. Il s'agit en fait d'un « capuchon » installé sur la dent pour la préserver. Parfois, si la dent est très abîmée, il est nécessaire de renforcer la couronne avec un pivot, c'est-à-dire un pivot implanté au cours de la dent pour la soutenir. À l'inverse, lorsqu'une

ou plusieurs dents sont manquantes (il n'en reste même pas la racine), il faut alors installer un bridge. L'idée, c'est de poser une ou plusieurs fausses dents pour remplacer celles qui manquent en appuyant la prothèse sur les dents restantes et la gencive.

Les prothèses amovibles, elles, peuvent se retirer. Là encore, il s'agit de remplacer des dents manquantes en appuyant la prothèse sur la gencive, les dents restantes et/ou l'alvéolaire. « Le dentiste opte pour un modèle amovible lorsqu'il manque beaucoup de dents au patient, explique le Dr Guillaume Gros. Mais, pour des questions de confort, la prothèse fixe reste plus agréable à porter. » Cependant, certaines marques sont parvenues à mettre au point des « colles » spéciales qui permettent de fixer les prothèses amovibles à la mâchoire afin d'éviter qu'elles ne bougent, notamment au moment des repas.

## En quoi sont-elles faites ?

Les prothèses dentaires fixes (la couronne et le bridge, donc) peuvent être réalisées en métal ou en céramique. « Si le métal est évidemment moins cher, il est aussi moins agréable à porter », explique le Dr Guillaume Gros. D'abord, il y a l'aspect esthétique : tandis que le dentiste peut faire en sorte que la dent en céramique ait la même couleur que le reste de la dentition, une prothèse en argent, en titane, en cuivre ou même en or sera forcément plus voyante.

« Par ailleurs, avec une prothèse en métal, il y a un risque que le patient subisse de faibles chocs électriques par moments », ajoute le Dr Guillaume Gros. Dans le cas de

prothèses amovibles, plusieurs matériaux interviennent. En général, les dents sont réalisées en résine composite beige, pour le plus de discrétion possible. La plaque qui se pose sur la gencive est, elle, fabriquée en métal hypoallergénique. « On utilise assez peu la céramique dans le cas de modèles amovibles : ce matériau n'est pas assez souple », explique le Dr Guillaume Gros.

## Est-il possible de le perdre ?

Normalement, un dentier est prévu pour rester en place et vous ne devez pas craindre de le perdre. Mais pour éviter ce désagrément, celui-ci doit être parfaitement adapté à votre bouche et à sa morphologie. En cas de doute, n'hésitez pas à en parler à votre dentiste. Pour renforcer son adhérence, vous pouvez également utiliser une crème adhésive dentaire qui permettra d'éviter que votre dentier ne bouge dans votre bouche. Sachez enfin que désormais, les dentiers peuvent aussi être posés avec des implants, comme un système de boutons pressions. Le dentier reste alors amovible ou peut être fixé définitivement.

## Avec quoi le nettoyer ?

Une fois que vous avez retiré vos prothèses inférieures et supérieures, il est important de les nettoyer chaque jour afin d'éviter tous les résidus présents. Pour cela, utilisez une brosse à poils souples ou très souples et un dentifrice spécialement conçu pour cet usage. Brossez-les de haut en bas minutieusement. Une fois nettoyé, placez votre dentier dans de l'eau ou une solution de trempage afin d'éviter qu'il se dessèche

et se déforme. S'il sent mauvais ou s'il est particulièrement entartré, vous pouvez exceptionnellement le tremper quelques secondes dans du vinaigre. Veillez pour cela à ce qu'il ne contienne aucune pièce métallique.

## Est-ce qu'il peut s'user ?

Une usure légère de votre dentier est normale au fil du temps. Pensez donc à vous rendre chez votre dentiste au minimum 1 fois par an, afin qu'il puisse vérifier qu'il ne nécessite pas d'être changé. Si votre dentier se casse, se fend ou devient mobile, demandez également une consultation.

## Altère-t-il la prononciation ?

Pour parler avec naturel et oublier son dentier, une période d'adaptation est nécessaire. Entraînez-vous donc à parler en lisant à voix haute de manière à vous habituer. Pour éviter qu'il ne claque, essayez de vous exprimer doucement afin d'éviter que les mouvements de la mâchoire soulèvent la prothèse inférieure.

Dès que vous serez habitué, vous pourrez vous nourrir comme vous le souhaitez.

## Le goût des aliments est-il altéré ?

Au début, la saveur des aliments peut vous sembler altérée : c'est normal. La présence du dentier dans votre bouche encombre en effet une partie du palais ce qui peut modifier le goût. Mais pas d'inquiétude, dès que vous serez habitué à votre dentier, votre cerveau va s'adapter et votre sens du goût revient à la normale.





## Comment utiliser les crèmes adhésives

### Supérieure



### Inférieure



### Partielle



## Application

- 1- Nettoyez votre appareil et séchez-le.
- 2- Appliquez la crème en bandes courtes en vous éloignant des bords (voir schémas).
- 3- Rincez-vous la bouche.
- 4- Remettez l'appareil en le maintenant fermement en place et mordez pendant quelques secondes pour assurer la fixation.

## Retrait

- 1- Rincez-vous la bouche à l'eau.
- 2- Retirez doucement l'appareil en utilisant un mouvement de va-et-vient.
- 3- Enlevez les résidus de crème de votre appareil et de votre bouche avec de l'eau tiède et une brosse souple.
- 4- Nettoyez soigneusement l'appareil avec les comprimés nettoyants. Polissez tous les jours, et rincez-le à l'eau.

## Conseils pratiques

Lors de la première utilisation, commencez avec une petite quantité de crème. Augmentez la quantité si besoin. Trop de crème peut provoquer un débordement, diminuez la dose si cela se produit. Trouver la bonne quantité peut prendre un peu de temps. Utilisez une fois par jour. Si vous avez besoin d'appliquer plus fréquemment, demandez conseil à votre dentiste. Maintenez le capuchon et l'emboîse scellés que l'office ne s'obstrue pas.

# Comment entretenir sa prothèse dentaire ?

*C'est bon, c'est décidé, vous allez vous faire poser une prothèse dentaire. Mais un bridge, une couronne ou un dentier nécessitent des soins bien particuliers. On vous donne tous les conseils pour bien entretenir votre prothèse dentaire.*

Une carie, une maladie bactérienne, une chute, un choc... autant de facteurs qui peuvent entraîner la perte d'une dent. Pour éviter de développer des douleurs articulaires voire musculaires, il est alors nécessaire de se faire poser une prothèse dentaire.

Bridges, couronnes, dentiers... Chaque année, ce sont 11,4 millions de prothèses dentaires qui sont installées dans la bouche des Français (Source : Confédération nationale des syndicats dentaires (CNSD), mai 2011). Que l'on ait une prothèse fixe (qui ne se retire plus) ou un modèle amovible (que l'on enlève pendant la nuit), c'est tout un rituel de nettoyage et d'entretien qu'il faut alors adopter !

## Les prothèses fixes

Comme leur nom l'indique, les prothèses fixes sont soudées à la mâchoire : lorsque tout se passe bien, leur durée de vie est de dix ans en moyenne. Si elles ne remplacent que quelques dents (une ou plusieurs), on dit qu'elles sont partielles : c'est le cas de la couronne ou encore du bridge. À l'inverse, les prothèses fixes totales servent à remplacer l'ensemble des dents : c'est le cas du traditionnel dentier. Puisqu'elles ne peuvent pas se retirer, les prothèses fixes sont entretenues de la même manière que le reste de la dentition. On répète les conseils de base pour une hygiène bucco-dentaire irréprochable : il est important de se brosser les dents à la verticale (au moins) deux fois par jour, de changer de brosse à dents tous les 3 à 6 mois, d'utiliser du fil dentaire (ou une brosette interdentaire) et de se faire détartarer régulièrement.

## Les prothèses amovibles

Les prothèses dentales amovibles nécessitent un entretien un peu plus spécifique. D'abord, hors de question de dormir avec



sa prothèse quand on peut l'enlever. « Il n'est pas conseillé de la porter pendant plus de 24h d'affilée », explique le Dr Guillaume Gros, dentiste à Tours (37). En effet, il est important de laisser respirer la gencive, pour qu'elle ne se déforme pas. « Vous ne soulevez pas enlever votre prothèse pendant la nuit ? Dans ce cas, retirez-la au minimum 6 heures par jour. Idéalement, il faut procéder au nettoyage de sa prothèse après chaque repas. On la retire, et on la frotte avec une brosse à dents très douce (pour ne pas abîmer la résine) et à petite tête (pour atteindre aussi bien les fausses dents que les petits crochets métalliques). Avant de la remettre, on se lave également la bouche et les dents afin d'éliminer les résidus alimentaires.

À la fin de la journée, la prothèse doit être placée dans un bain nettoyant antiseptique pendant au moins 15 minutes. Certaines marques proposent ainsi des comprimés effervescents qui se dissolvent dans un verre d'eau,

désinfectent la prothèse... et suppriment les éventuelles mauvaises odeurs.

Vous n'avez plus de comprimés ? Optez alors pour une solution antiseptique 100% naturelle : laissez tremper votre prothèse dans le jus de deux citrons pendant au moins 10 heures (elle doit être totalement immergée). Au matin, pensez à bien la rincer pour une hygiène impeccable !

## Les risques

« Une prothèse dentaire n'est jamais lisse, même si elle est en céramique ou en métal, précise le Dr Guillaume Gros. Par conséquent, le tartre peut s'y développer. » En effet, nos dents et nos gencives sont en permanence recouvertes d'une fine pellicule solide d'origine salivaire : le tartre. Très vite, celui-ci est envahi par les bactéries, issues de résidus alimentaires. S'il n'est pas traité à temps, le tartre peut être à l'origine de maladies bactériennes sévères : celles-ci s'attaquent aux

denrées restantes ou à la gencive.

« Dans le cas de matériel dentaire amovible, si le nettoyage n'est pas fait efficacement, les bactéries peuvent aussi proliférer entre la prothèse et la gencive, ajoute le Dr Guillaume Gros. Cela peut causer des inflammations sévères, voire des maladies parodontales, comme la gingivite ou la parodontite. »

## A éviter absolument

Le tabac. Avis aux fumeurs : cigarette et prothèses dentaires ne font pas bon ménage ! En effet, en plus d'entraîner un jaunissement de la résine (même effet sur la céramique), la nicotine a tendance à fragiliser le matériel dentaire. L'hypochlorite. Cette substance chimique (souvent appelée ClO<sub>2</sub> ou NaClO sur les étiquettes) est utilisée pour purifier l'eau et entre dans la composition de certains antiseptiques. Cependant, elle peut engendrer une corrosion du châssis métallique et une décoloration de la prothèse.

L'air libre. Pas question d'abandonner sa prothèse sur la table de nuit ! L'exposition prolongée à l'air libre peut en effet provoquer un assèchement des matériaux et une déformation du matériel dentaire. Résultat, lorsqu'on retire sa prothèse, on la conserve dans un verre d'eau. L'eau brûlante. Toujours nettoyer sa prothèse à l'eau froide ! Trop chaude, l'eau peut en effet entraîner une dilatation de la résine : la prothèse est alors déformée et ne s'emboîte plus correctement.

## Si un bonbon se coince dedans

Si un aliment se coince dans votre dentier et que vous ne parvenez pas à le décoller, vous pouvez utiliser un cure-dent pour tenter d'y parvenir discrètement. Si cela ne fonctionne pas, ôtez alors entièrement votre dentier pour le désinfecter. Vous pouvez ensuite le replacer en toute sécurité.

## Une période d'adaptation inévitable et naturelle

Avant toute chose, dites-vous bien qu'il faut un peu de temps et de patience ! Votre organisme considère la prothèse dentaire comme un corps étranger au début, ce qui est une réaction naturelle.

Avec un peu de patience et une bonne compréhension des enjeux, vous allez vous habituer rapidement et profiter pleinement de votre « nouvelle » bouche !

### Ce que l'on ressent généralement au début

Dans les premiers temps, vous ressentirez probablement que :

- la prothèse dentaire est très volumineuse
  - il n'y a pas de place pour votre langue
  - la quantité de votre salive a nettement augmenté
  - vous avez des difficultés à manger, à boire et à avaler
  - votre voix a changé
  - le goût de la nourriture est altéré.
- Ces sensations de gêne sont absolument normales et passagères. La connaissance de ces symptômes vous permet de mieux les appréhender. Vous vous y habituerez progressivement, soyez patient, et appliquez les conseils qui vont suivre !



## LIBYE: Tripoli suspend sa participation aux discussions à Genève

Le gouvernement libyen d'union nationale (GNA), basé dans la capitale et reconnu par l'ONU, a annoncé dans la nuit de mardi à mercredi la suspension de sa participation aux travaux d'une commission conjointe militaire à Genève, sous l'égide de l'ONU, à la suite de violations répétées de la trêve.

«Nous annonçons la suspension de notre participation aux pourparlers militaires qui se déroulent à Genève jusqu'à ce que des positions fermes soient adoptées à l'encontre de l'agresseur (Khalifa Haftar) et ses violations» de la trêve, a indiqué le GNA dans un communiqué. Confirmée lors du sommet international du 19 janvier à Berlin, cette commission militaire conjointe est composée selon le format dit «5+5», avec cinq membres représentant le GNA et cinq autres le maréchal Khalifa Haftar. Mardi en début d'après-midi, le port maritime de Tripoli et al-Chaab, un port secondaire, ont été la cible de plus de 15 roquettes, malgré l'entrée en vigueur en janvier d'un cessez-le-feu peu respecté par les forces en conflit en Libye.

Selon Amin al-Hachemi, porte-parole du ministère de la Santé, trois civils ont été tués et cinq autres blessés. «Il est clair que l'objectif des bombardements systématiques des zones résidentielles, de l'aéroport et du port, en plus du blocage total des installations pétrolières, est de provoquer des crises pour les citoyens dans tous les aspects de leur vie», a noté le communiqué. Il a dénoncé «le mépris continu» de la résolution du conseil de sécurité adoptée la semaine dernière, et des décisions du sommet international de Berlin.

Les belligérants libyens ont entamé mardi une nouvelle série de pourparlers militaires indirects, en présence de l'émissaire des Nations unies pour la Libye, Ghassan Salamé.

## ÉGYPTE-FRANCE Les armées de l'air égyptienne et française effectuent des exercices en mer Rouge et en Méditerranée

Les forces aériennes égyptiennes et françaises ont effectué des exercices militaires en Méditerranée et en mer Rouge, a déclaré mardi un porte-parole de l'armée égyptienne. Des chasseurs à réaction égyptiens Rafale et F-16 ainsi que le porte-avions français Charles de Gaulle ont participé à l'exercice, a indiqué le porte-parole. Au cours des exercices, les deux parties ont effectué des missions de recherche et de sauvetage à l'intérieur et à l'extérieur des eaux territoriales égyptiennes, ainsi qu'une simulation de défense et d'attaque d'une cible maritime vitale, a-t-il précisé. L'exercice en mer Rouge a été l'occasion d'un entraînement aravittaillement en vol et à l'attaque de cibles navales, a ajouté le porte-parole.

## KENYA:

## Au moins 8.000 armes à feu illégales et 300.000 balles confisquées et détruites en décembre dernier

Au moins 8.000 armes à feu illégales et 300.000 balles ont été confisquées et détruites en décembre de l'année dernière au Kenya, a annoncé, hier à Mombasa, le ministre de l'Intérieur Fred Matiang'i.

Pour le responsable kényan, ce nombre pourrait augmenter à mesure qu'un groupe de travail multi-urgence mène des recherches pour retrouver des milliers d'autres armes à feu et des munitions détenues illégalement. «Nous avons récemment eu de graves problèmes avec le nombre d'armes

détenues illégalement. Les armes à feu détruites ne sont que celles que nous avons réussi à obtenir des zones de conflit dans le pays. Cela vous dit que nous avons de très graves problèmes à régler lorsque il s'agit de contrôler la circulation des marchandises et des services à travers nos ports», a affirmé le ministre de l'Intérieur qui parlait sur le commerce illégal au port de Mombasa.

Il a révélé à ce propos que le port a été compromis par le mouvement illégal de

marchandises et de services contrefaits, y compris le mouvement de faux médicaments, la faune et les produits forestiers, la traite des êtres humains et les armes illégales.

Tout en donnant une ventilation des mouvements de cargaisons dans le port en 2019, il a déclaré que le trafic de conteneurs dans le port de Mombasa à lui seul avait augmenté de 10% par rapport à 2018.

En 2019, le port a manutentionné 34 millions de tonnes de cargaisons en transit

## CONSULAT DE LA CÔTE D'IVOIRE OUVERT À EL-AYOUN OCCUPÉE: La RASD condamne «un acte hostile»

Le gouvernement de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) a condamné la décision de la Côte d'Ivoire d'ouvrir une représentation consulaire dans la ville sahraouie El-Ayoum occupée, la qualifiant d'«acte hostile» qui vise à saper le processus de paix parainé par les Nations unies pour décoloniser la dernière colonie du continent africain.

Le ministère sahraoui des Affaires étrangères a déclaré dans un communiqué «l'ouverture de la Côte d'Ivoire dans la ville occupée d'El-Ayoum ce que l'occupation marocaine appelle un consulat général, est un acte hostile contre la souveraineté du peuple sahraoui et ses droits légaux».

Cette décision «est considérée comme une violation flagrante des principes et articles de l'Acte constitutif

de l'Union africaine (UA) et de l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice émis en 16 octobre 1975», a ajouté le ministère.

D'autre part, le ministère a souligné dans son communiqué que la RASD «se réserve le droit de répondre à cette mesure irresponsable, d'une manière garantie par la loi pour défendre sa souveraineté, l'unité et l'intégrité de ses terres nationales par tous les moyens et méthodes possibles».



## LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ TRANSFRONTALIÈRE: La Mauritanie et le Sénégal déterminés à renforcer leur coopération

La Mauritanie et le Sénégal ont affiché mardi leur détermination à renforcer leur coopération en matière de lutte contre la criminalité transfrontalière. Dakar et Nouakchott ont «insisté sur la nécessité d'approfondir la collaboration entre les deux gouvernements, afin de prévenir et de lutter plus efficacement contre la criminalité transfrontalière sous toutes ses

formes», a-t-on indiqué dans un communiqué final sanctionnant la visite officielle en Mauritanie, du président sénégalais Macky Sall. «Cette coopération concerne, en particulier la lutte contre le terrorisme, l'extrémisme violent, la migration clandestine, le trafic illicite d'armes et de drogue, ainsi que le blanchiment d'argent», a précisé la même source. Dans

le contexte des changements climatiques, ils ont appelé à revisiter les résultats géologiques obtenus, en collaboration avec les universités et les centres de recherche des deux pays. Ils ont, par ailleurs, exhorté les deux gouvernements à renforcer leur collaboration en matière de valorisation des substances utiles, aussi bien pour la construction qu'à d'autres fins.

## SOMALIE: 2 bases militaires attaquées par des terroristes «shebab»



Des éléments du groupe terroriste «shebab» ont attaqué hier deux bases militaires somaliennes, avant d'être repoussés, notamment avec l'aide de troupes de l'Union africaine, a indiqué un responsable de l'armée somalienne.

Dans l'attaque la plus importante, un kamikaze a bord d'un véhicule bourré d'explosifs a emprunté un pont menant à la base de Qoryoley, située à environ 95 km à l'ouest de Mogadiscio, puis l'a fait exploser.

Auparavant, les «shebab» avaient attaqué la base militaire de Ceel-salini, à une trentaine de kilomètres de là. «Les terroristes ont mené une attaque (...) contre les bases militaires de Qoryoley et de Ceel-salini mais nos courageux garçons les ont repoussés», a déclaré Mohamed Adan, commandant dans une ville voisine. Les shebab «ont subi de lourdes pertes ce (mercredi) matin et l'armée contrôle maintenant totalement la situation dans les deux zones», a-t-il ajouté.

«Ils ont partiellement détruit le pont» menant à la base de Qoryoley «en utilisant un véhicule chargé d'explosifs», a-t-il dit. Des hommes de la force de l'Union africaine en Somalie (Amisom) ont aidé à repousser les assaillants, a ajouté le responsable militaire.

Les éléments «shebab» sont «entrés dans la ville et l'un de leurs commandants a parlé avec des habitants rassemblés avant qu'ils ne quittent la ville. La situation est calme maintenant et les forces somaliennes, avec le soutien de soldats de l'Amisom, patrouillent dans les rues», a déclaré un habitant.

Les shebab mènent régulièrement des attaques à la voiture piégée. Ils veulent la perte du gouvernement somalien, soutenu par la communauté internationale et les 20.000 hommes de l'Amisom. Chassés de Mogadiscio en 2011, ils ont perdu l'essentiel de leurs bastions mais contrôlent toujours de vastes zones rurales d'où ils mènent leurs opérations.

## TUNISIE: Tahya Tounes dit soutenir le gouvernement Fakhfakh

Le mouvement tunisien «Tahya Tounes» a dit mardi soutenir le gouvernement d'Elyes Fakhfakh, assurant qu'il va participer à la nouvelle équipe ministérielle, rapporte mercredi l'Agence TAPA l'issue de la réunion de son Conseil national, Tahya Tounes a souligné la nécessité de la validation du nouveau gouvernement dans les plus brefs délais, jugeant «positif» son rôle dans le processus de formation du gouvernement. Le mouvement a salué le rôle du président Kais Saïed en tant que «garant de la Constitution et de la continuité des institutions», mettant en garde contre tout scénario pouvant pousser le pays «vers l'inconnu». Les concertations politiques se poursuivaient en Tunisie autour de la formation du prochain gouvernement avant l'expiration jeudi, des délais constitutionnels accordés au Premier ministre désigné Elyes Fakhfakh pour former son équipe, une tâche rendue difficile après la décision du parti Ennahdha de ne pas accorder la confiance au futur cabinet.



## PALESTINE

# La communauté internationale appelée à arrêter les plans expansionnistes d'Israël

L'occupant israélien envisage la réalisation illégalement de quelque 9.000 unités coloniales au nord d'Al-Qods occupé, au moment où l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) a appelé à l'accélération de la tenue d'une conférence internationale pour la paix basée sur le droit et la légitimité internationale.

L'occupant "prépare un énorme plan pour construire 9.000 unités coloniales sur les terres de l'aéroport international abandonné de Qalandia, au nord d'Al-Qods occupé", a indiqué mercredi l'agence palestinienne de presse, WAFA.

Le projet "a été lancé il y a dix jours et sera réalisé sur le territoire de l'aéroport de Qalandia, jusqu'au mur d'apartheid qui sépare le nouveau quartier des colonies et les zones palestiniennes aux alentours d'Al-Qods occupé, alors que la colonisation est considérée comme illégale par la communauté internationale, et l'un des principaux obstacles à la paix.

Il comptera entre 6.000 et 9.000 unités de logements, en plus des centres commerciaux d'une superficie de 300.000 et 45.000 mètres carrés qui seront attribués aux hôtels, aux réservoirs d'eau et d'autres installations, d'après la même source.

Janvier dernier, les autorités d'occupation israéliennes ont approuvé la construction de 1.936 nouveaux logements dans des colonies en territoire palestinien occupé. La colonisation de la Cisjordanie occupée et d'Al-Qods-Est annexée, s'est poursuivie sous tous les gouvernements d'occupation depuis 1967, et plus de 600.000 colons sont installés sur ces territoires où vivent près de trois millions de Palestiniens. Elle s'est accélérée ces dernières années sous l'impulsion du Premier ministre Netanyahu et de son allié à Washington, le président Donald Trump. Selon des données, le nombre d'unités de logement approuvées dans les colonies depuis que Trump est président des Etats-Unis, a presque doublé.

### L'ambassadeur de Palestine à Alger appelle à l'unification des rangs face au "deal du siècle"

L'Ambassadeur de l'Etat de Palestine à Alger, Amine Makboul, a appelé mardi à Alger à l'unification des rangs de la Nation arabe et musulmane pour faire face au danger imminent qui plane sur nous et faire face à ce qui est appelé "le Deal du siècle", visant la liquidation des droits nationaux du peuple palestinien. Dans une allocution lors d'une cérémonie organisée au siège de l'Ambassade de l'Etat de Palestine à Alger, à l'occasion de la Journée du Tchahid, le diplomate palestinien a dénoncé le soutien de l'administration américaine à l'entité sioniste et "leur complot contre les intérêts du peuple arabe, en général et du peuple palestinien en particulier", a-t-il dit.

Estimant que ce complot n'aurait pu être concrétisé sans la situation déplorable et regrettable du monde arabe, il a affirmé que le temps était venu "pour notre Nation arabe et musulmane de prendre une position unifiée face à cette arrogance américano-sioniste et à la grande manœuvre orchestrée contre la Nation arabe à travers le "deal du siècle"



(...) visant la liquidation des droits nationaux du peuple palestinien", a-t-il insisté.

L'Ambassadeur de l'Etat de Palestine à Alger s'est dit convaincu que "la Nation arabe et le peuple palestinien qui ont mis en échec plusieurs complots par le passé sont capables, par l'unité, la solidarité et la lutte, de démanteler ce nouveau complot", réitérant l'engagement du peuple palestinien à poursuivre le combat jusqu'au recouvrement de la liberté et de l'indépendance et l'édification d'un Etat palestinien indépendant avec El Qods pour capitale.

Par ailleurs, le président de l'association "Fadle", Tayeb Yanoun, qui a organisé la rencontre en collaboration avec l'association nationale "Yed Wahda" en coordination avec l'ambassade de la Palestine à Alger, a appelé "les pays arabes à unifier leurs efforts pour défendre d'abord leurs principes avant de défendre le peuple et la cause palestinienne", affirmant que "l'inertie de certains responsables dans le monde arabe et le monde engénéral a laissé le champ libre devant l'administration américaine pour la validation de ce projet". Le président américain Donald Trump a fait de fausses estimations car le "crime du siècle" ne passera pas et les Etats unis devront rendre compte, tôt ou tard".

Pour sa part, le vice-président de l'association "Yad waheda", Adel Slimani a formé le vœu de voir "les pays arabes s'unir et adopter une position commune à l'égard de la question palestinienne et ne se contentent pas uniquement de condamner et à dénoncer", soulignant que "l'objectif des complots ourdis dans certains pays arabes est d'isoler la cause palestinienne". La rencontre dédiée aux défunts président palestinien, Yasser Arafat et ex-chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), Ahmed Gaïd Salah a été une occasion pour évoquer les hauts faits des deux hommes, leur dévouement et lutte acharnée pour la liberté, l'indépendance et la protection du pays.

L'ambassadeur palestinien a reçu de la part du chef du parti "Fadle" un cadeau symbolique en hommage au président

Yasser Arafat, et lui a remis à son tour un cadeau symbolique en hommage au défunt général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah.

### Israël envisage la réalisation de 9.000 unités coloniales au nord d'Al-Qods occupé

L'occupant israélien envisage la réalisation de quelque 9.000 unités coloniales au nord d'Al-Qods occupé, a rapporté mardi l'agence palestinienne de presse, WAFA. Le projet «a été lancé il y a dix jours et sera construit sur le territoire de l'aéroport de Qalandia, jusqu'au mur d'apartheid qui sépare le nouveau quartier des colonies et les zones palestiniennes aux alentours d'Al-Qods occupé. Il comptera entre 6.000 et 9.000 unités de logements, en plus des centres commerciaux d'une superficie de 300.000 et 45.000 mètres carrés qui seront attribués aux hôtels, aux réservoirs d'eau et d'autres installations, d'après la même source.

L'occupation israélienne «prépare un énorme plan pour construire 9.000 unités coloniales sur les terres de l'aéroport international abandonné de Qalandia, au nord d'Al-Qods occupé», a ajouté WAFA. Le projet «a été lancé il y a dix jours et sera construit sur le territoire de l'aéroport de Qalandia, jusqu'au mur d'apartheid qui sépare le nouveau quartier des colonies et les zones palestiniennes aux alentours d'Al-Qods occupé. Il comptera entre 6.000 et 9.000 unités de logements, en plus des centres commerciaux d'une superficie de 300.000 et 45.000 mètres carrés qui seront attribués aux hôtels, aux réservoirs d'eau et d'autres installations, d'après la même source.

Les colonies sont considérées comme illégales par la communauté internationale qui les voit comme l'un des principaux obstacles à la paix. Plus de 600.000 colons israéliens sont installés sur les territoires de la Cisjordanie occupée et d'Al-Qods-Est annexée, et où vivent près de trois millions de Palestiniens. La colonisation s'est accélérée ces dernières années sous l'impulsion du Premier ministre Netanyahu et de son allié à Washington, le président Donald Trump.

Ce dernier a infléchi sa politique régionale en faveur d'Israël, en considérant Al-Qods comme capitale de l'Etat hébreu et en coupant des fonds destinés aux Palestiniens. Selon les données compilées par «La Paix maintenant», le nombre d'unités de logement approuvées dans les colonies depuis que Trump est président des Etats-Unis, a presque doublé.

## SYRIE:

### Le premier avion civil en huit ans atterrit à l'aéroport d'Alep

Un avion civil transportant ministres syriens et journalistes a atterri mercredi à l'aéroport d'Alep, en provenance de Damas, le premier en huit ans de conflit, ont rapporté des médias locaux.

La réouverture de l'aéroport d'Alep et la récente reconquête de l'autoroute M5 qui relie la ville à la capitale Damas représentent une victoire significative et économique pour les autorités syriennes. Les ministres du Transport et du Tourisme se trouvaient à bord de l'Airbus A320 de la compagnie nationale Syrian Air qui a décollé de la capitale, avec à son bord un groupe de journalistes invités par le ministre de l'Information.

Après un vol de 40 minutes, l'avion a atterri à 11h22 (09h22 GMT) à Alep, où des responsables et des employés étaient rassemblés dans une atmosphère festive pour accueillir les passagers. Cité par l'agence officielle Sana, le ministre des Transports Ali Hammouda a salué la réouverture de l'aéroport et la reprise prochaine —à une date toutefois à préciser— des vols intérieurs et internationaux.

«C'est une victoire significative réalisée grâce aux sacrifices de l'héroïque armée syrienne et la détermination du peuple syrien», a-t-il lancé.

Lundi, les autorités avaient indiqué que des vols vers Damas et Le Caire seraient programmés «dans les prochains jours». L'aéroport d'Alep, à l'est de la métropole, a interrompu tous les vols commerciaux en 2012, l'année où des groupes terroristes ont pris le contrôle des quartiers Est de la ville. Chef-lieu de la province du même nom, Alep a été reprise dans son intégralité fin 2016 par le gouvernement syrien. Des vols tests ont été effectués en 2017.

## CHINE-ÉTATS UNIS

### Pékin juge «inacceptables» les mesures américaines contre les médias d'Etat chinois

La Chine a jugé hier «inacceptables» les nouvelles règles imposées par Washington aux médias d'Etat chinois aux Etats-Unis, désormais assimilés à des missions diplomatiques pour faire face à ce que des responsables américains qualifient de propagande de Pékin.

«Les Etats-Unis se sont toujours vantés de leur liberté de la presse mais ils s'ingèrent dans le bon fonctionnement des médias chinois aux Etats-Unis et entravent leur travail», a dénoncé Geng Shuang, un porte-parole duministère chinois des Affaires étrangères. «Nous nous réservons le droit de répliquer (aux Etats-Unis) dans le cadre de cette affaire», a-t-il ajouté.

Les Etats-Unis ont annoncé mardi qu'ils allaient désormais assimiler les médias d'Etat chinois à des missions diplomatiques, face à ce que des responsables américains qualifient de propagande croissante de Pékin. Cinq médias, dont l'agence de presse Chine nouvelle et la télévision publique CGTN, vont maintenant devoir obtenir l'approbation du département d'Etat américain pour acheter des propriétés aux Etats-Unis. Ils devront aussi fournir des listes de tous leurs employés, y compris les Américains, selon des responsables du département d'Etat.

Aucune restriction ne sera en revanche appliquée aux activités journalistiques des médias chinois aux Etats-Unis. Les responsables du département d'Etat, qui ont dit avoir informé les cinq groupes des nouvelles règles mardi matin, ont affirmé que l'emprise étatique s'était accrue sur les médias depuis l'arrivée au pouvoir du président Xi Jinping en 2013. «Il ne fait aucun doute que ces cinq entités font partie de l'appareil de propagande de l'Etat-parti (chinois) et qu'elles reçoivent des ordres directement d'en haut», a dit un responsable américain à la presse. «Nous savons tous qu'ils sont contrôlés par l'Etat depuis toujours, mais ce contrôle s'est renforcé avec le temps et c'est devenu beaucoup plus agressif (dans le cadre de) leurs activités en dehors des Etats-Unis», a-t-il affirmé.

Les autres médias visés sont Radio Chine Internationale et les organes diffusant les journaux Le Quotidien du Peuple et le China Daily.

## DIPLOMATIE

### L'Iran confirme la rencontre entre un sénateur américain et le ministre iranien des AE

Le ministère iranien des Affaires étrangères a confirmé mardi la récente rencontre entre le ministre des Affaires étrangères Mohammad Javad Zarif et le sénateur américain Chris Murphy.

Un groupe de sénateurs démocrates dirigé par M. Murphy a rencontré M. Zarif le week-end dernier en Allemagne, en marge de la Conférence de Munich sur la sécurité.

«Ces mesures font partie de la diplomatie générale de l'Iran», a déclaré mardi Abbas Moussavi, le porte-parole du

ministère iranien des Affaires étrangères. Lors des réunions avec certains des législateurs américains, M. Zarif a expliqué les positions de la République islamique et des faits concernant les problèmes régionaux, a précisé M. Moussavi. De son côté, le président américain Donald Trump a laissé entendre que M. Murphy pourrait avoir violé une loi fédérale qui interdit aux citoyens américains qui ne sont pas autorisés à le faire de négocier avec des gouvernements étrangers dans un différend avec les Etats-Unis.

## ÉTATS UNIS

## Des compagnies aérospatiales américaines transporteront les touristes à une altitude plus élevée que celle de la Station spatiale internationale

La compagnie américaine de tourisme spatial Space Adventures a déclaré mardi avoir conclu un accord avec la compagnie spatiale américaine SpaceX pour envoyer des particuliers dans l'espace à bord de la capsule Crew Dragon développé par SpaceX et les faire voler dans une orbite terrestre plus élevée que l'altitude de la Station spatiale internationale (ISS).

Space Adventures a indiqué que cette mission durerait cinq jours et qu'elle devrait débuter «entre la fin 2021 et la mi-2022», envoyant dans l'espace jusqu'à quatre passagers.

Cette nouvelle survient après que l'agence spatiale des Etats-Unis, la NASA, a annoncé en juin 2019 qu'elle ouvrirait l'accès de l'ISS à des particuliers, dans le cadre du programme Commercial Crew, ce qui comprend les systèmes de fusée et de capsules actuellement développés par la compagnie d'Elon Musk, SpaceX. «Il s'agit d'une mission de vol libre dans



l'espace. Pas de visite de l'ISS. Nous tenterons d'atteindre une altitude deux à trois fois supérieure à celle de la station», a indiqué Eric Anderson, fondateur de Space Adventures. «Cette mission historique ouvrira une voie à la réalisation des vols spatiaux pour toutes les personnes qui en rêvent, et nous sommes heureux de travailler avec l'équipe de Space Adventures sur cette mission», a déclaré dans un communiqué le président de SpaceX, Gwynne Shotwell.

En mars 2019, le Crew Dragon de SpaceX a achevé son vol d'essai de bout en bout sans pilote en

allant jusqu'à l'ISS avant de revenir sur Terre. M. Musk, fondateur de SpaceX a indiqué en janvier 2020 que la première mission de vol habité de la NASA devrait avoir lieu au deuxième trimestre de cette année.

Space Adventures a jusqu'à présent organisé huit voyages orbitaux vers l'ISS pour sept clients, en utilisant des capsules spatiales russes Soyouz. Son dernier voyage en 2009 s'est élevé selon les reportages à un prix de 35 millions de dollars pour une durée de 11 jours de voyage.

## AÉROSPATIALE

## La fusée Ariane 5 place en orbite des satellites japonais et sud-coréen



La fusée européenne Ariane 5 a placé mardi en orbite deux satellites de télécommunications et de surveillance de l'environnement pour le Japon et la Corée du sud. «Ariane 5 a parfaitement réussi sa mission», a indiqué mardi par communiqué le Centre national d'études spatiales (Cnes) à l'issue de la mise en orbite de deux satellites par le lanceur qui a décollé de Kourou, en Guyane française.

Le lancement a eu lieu à 19h18 heure locale (22h18 GMT). Ariane 5 a placé en orbite le satellite GEO-KOMPSAT-2B pour l'Institut coréen de recherche aérospatiale (KARI) et le satellite JCSAT-17 pour le compte de l'opérateur japonais SKY Perfect JSAT Corporation. Le satellite de télécommunications JCSAT-17 couvrira le Japon et la région Asie-Pacifique. Il est le 21e satellite de l'opérateur japonais à être

lancé par Arianespace. Sa durée de vie est estimée à 15 ans. Huitième satellite lancé par Arianespace pour la Corée du Sud, GEO-KOMPSAT-2B (3,4 T) doit effectuer des missions de surveillance de l'environnement terrestre et des océans pour le gouvernement sud-coréen. GEO-KOMPSAT-2B est équipé de «GO-CIII (Geostationary Ocean Color Image), instrument d'observation de la couleur de l'eau des océans, fourni par Airbus Defence and Space, et GEMS (Geostationary Environmental Monitoring Spectrometer) un spectromètre géostationnaire de surveillance environnementale, fourni par Ball Aerospace & Technologies», avait précisé la société de lancement Arianespace. Il s'agit du 25e vol d'un lanceur Ariane, qui a fêté son 40e anniversaire le 24 décembre dernier, et du 108e tir d'une Ariane 5.

## PUBLICITÉ

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville  
Office de Promotion et de Gestion Immobilière  
de BLIDA

-----○-----  
Département Maître d'Ouvrage

Réf.: N°.....SMP/DMO/D.G/2020

وزارة السكن و العمران و المدينة  
ديوان الترقية و التسير العقاري  
ولاية البليدة

-----○-----  
دائرة التحكم في انجاز المشاريع

NIF : 0991 0901 9187 019

Adresse siège sociale : 02 boulevard Mohamed Boudiaf, Blida

## Avis N° 14/2020 D'infructuosité

Conformément aux dispositions des articles 52 alinéa 7 du décret présidentiel N° 15/247

du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public,

la commission d'ouverture et évaluation des offres du 08/12/2019, l'Office de Promotion et de Gestion

Immobilière de la Wilaya de Blida, déclare l'infructuosité de l'avis de prorogation de délai N°77/2019

de l'avis d'appel d'offres ouvert (Avec exigence de capacités minimales) N°64/2019 paru dans

les quotidiens «DK NEWS» en date du 26/10/2019 et «الموعد اليومي» en date du 22/10/2019, portant la réalisation des travaux VRD des 882/4440 Logements Publics Locatifs, À MEFTAH LOT N°04, WILAYA DE BLIDA, pour le motif suivant:

- les quatre offres sont déclarées infructueuses pour les raisons suivantes:
  - Trois offres jugées techniquement non qualifiées.
  - La seule offre acceptée techniquement, a déjà été retenue pour le lot N°03.



EL-OUED:

# Une douzaine de spectacles prévus au 6<sup>e</sup> Festival national universitaire du monologue

Pas moins de douze (12) spectacles seront animés dans le cadre de la 6<sup>ème</sup> édition du festival national universitaire du monologue, ouvert hier à la Maison de la culture Mohamed Lamine-Lamoudi à El-Oued.

Placée sous le signe de "l'Étudiant dans le milieu universitaire et culturel", cette manifestation (19-21 février) regroupe plus de 200 étudiants issus de 12 institutions universitaires du pays, qui animeront des monologues traitant de la trilogie de la Nation, l'individu et la dimension historique, selon les organisateurs.

Les œuvres programmées aborderont des pratiques et comportements négatifs constatés au sein des institutions universitaires, notamment la violence et l'extrémisme, et qui devront faire l'objet de sensibilisation pour mettre en relief leurs répercussions néfastes. Ce festival vise, outre la relance du monologue en milieu estu-

diantin, à faire découvrir les talents étudiants appelés à s'imposer sur la scène professionnelle et à sensibiliser le public à travers le théâtre.

Le programme de cette manifestation prévoit aussi cinq ateliers de formation axés sur la préparation du monologue, la mise en scène, l'écriture théâtrale, les marionnettes et la scénographie du monologue.

Des circuits touristiques sont prévus également en l'honneur des participants au niveau des sites touristiques et historiques que renferme la région d'El-Oued, figurent au programme du festival initié par la direction des œuvres universitaires et sociales de la wilaya d'El-Oued.



THÉÂTRE

## « Et si je les tuais tous Madame », le monologue des silences bavards



« Et si je les tuais tous Madame », est une création théâtrale sénégalaise burkinabè, présentée, mardi soir au théâtre Abdelmalek-Bouguermouh, au quatrième jour du Festival international du théâtre de Béjaïa. Elle traite à la fois de l'exil et du mal du pays, en mettant en lumière les souffrances sourdies endurées, selon que l'on soit dans un cas ou dans l'autre. Ecrite et mise en scène par le dramaturge du Burkina Faso Aristide Tamagda, la pièce est présentée, sous forme d'un monologue pour le moins singulier, qui fait la place belle à une flopée de personnages qui n'apparaissent jamais, mais qui occupent furieusement son esprit débridé et rythment son existence et sa condition de migrant. Tels des fantômes, son père, sa mère, sa femme, son enfant, ses amis, laissés au

pays occupent et hantent, en permanence, ses pensées, exacerbant à chaque apparition son mal-être et sondés espoir. Par un banal hasard, Lamine se retrouve à un carrefour ou le feu tricolore est au rouge. En attendant son passage au vert, il interpelle une femme au volant de sa voiture et tente d'engager la conversation mais en vain. Elle ne remarque pas sa présence. Et comme l'attente lui paraît longue, il s'embarque dans un rêve, un voyage imaginaire dans lequel, il déroule sa vie inaccomplie, depuis son enfance, jusqu'à l'étape de son émigration en Europe. Il s'arrête sur ses échecs, ses désillusions, ses rêves et il se surprend à en sortir un flot de paroles et de discours qui le submergent comme un "orage du mois d'août" avec une violence qui

n'a d'égale que la violence de sa vie. Partir ou rester ? Tel est le dilemme qu'il n'arrive pas à trancher, balançant entre deux mondes a priori peu conciliables, ce qui complique son choix pour l'un ou l'autre. Seule échappatoire, un voyage vers une autre destinée mais dont il n'arrive pas encore à en dessiner les contours. Et si seulement la petite dame au volant de sa voiture daignait lui rendre le salut et la politesse. Assurément, elle mettrait fin à sa folle réflexion, et son attente désespérée et désespérante. C'est la panacée et le remède pour tuer ses fantômes, voire même, ceux de son interlocutrice, à savoir. La chronique reste aussi silencieuse que bavarde et met en avant les rapports franco-africains, se côtoyant tous les jours depuis un siècle, séparant peu.

BORDJ BOU ARRERIDJ :

## Rôle du poète Moufdi Zakaria dans l'internationalisation de la cause algérienne

Les participants au séminaire national sur Moufdi Zakaria (1909-1977) ouvert mardi à Bordj Bou Arreridj ont mis l'accent sur le rôle de ce grand poète algérien dans l'internationalisation de la cause algérienne durant la glorieuse révolution libératrice. Pour Mohamed Seddik Beghara, de l'université de M'sila, « Moufdi Zakaria fut l'ambassadeur de la cause algérienne qui défendit ardemment sa patrie et sa révolution où qu'il se trouvait sur les tribunes des institutions arabes et internationales et par ses écrits et publication de ses poèmes dans la presse, notamment tunisienne et marocaine. » « Le poète de la Révolution avait dédié sa vie à sa patrie qu'il avait servie avec toute son âme, son énergie et son talent créateur contribuant avec efficacité à forger la conscience politique du peuple », a affirmé cet universitaire, précisant que Moufdi Zakaria a écrit l'hymne national « Qassaman », alors qu'il se trouvait

détenu à la prison de Barberousse, ainsi que « Le chant des martyrs » que les condamnés à mort déclamaient avant leur passage sous la guillotine. « L'empreinte de Moufdi Zakaria dans la vie culturelle et politique de l'Algérie restera indélébile grâce à ses immortels poèmes patriotiques », a souligné Hadj Moussa Benamor, membre de la Fondation Moufdi Zakaria, relevant que « L'Illade de l'Algérie » du poète immortalise et glorifie en 1000 vers l'histoire de du pays. Placé sous le slogan « Et nous avons décidé que l'Algérie vivra », l'association a tenu au complexe culturel Aïcha Heddad est organisée, dans le cadre de la commémoration de la Journée nationale du chahid (18 février), par l'Association Hassiba Ben Bouali pour la promotion de la femme et la préservation de la mémoire, avec le concours de la Fondation Moufdi Zakaria, la Direction de la jeunesse et sports et la Maison de la culture.

TIARET :

## Réinhumation des ossements de cinq martyrs à Sebaine

Les ossements de cinq martyrs ont été réinhumés mardi au nouveau carré de chouhada de la commune de Sebaine (Tiaret), à l'occasion de la célébration de la journée nationale du chahid, a indiqué le directeur des moudjahidine de la wilaya. Il s'agit des martyrs Ahmed Nemmar, Abed Deffane, Massou Mohamed, Si Abdelkrim, et Si El Hachemi tombés au champ d'honneur à Ain Kahla (commune de Sebaine) dans une bataille contre l'armée coloniale française le 17 octobre 1961, a souligné Iliès Chikouche. Ces martyrs ont été identifiés à travers un témoignage d'un moudjahid pour décider ensuite de la réalisation d'un carré des martyrs où se trouvent leurs ossements, a-t-il fait savoir. A l'occasion de la journée nationale du chahid dont les festivités ont été abritées par la commune de Sebaine, 190 logements publics locatifs dont 70 à Sebaine et 120 à Ain Dzarit ont été distribués. Les autorités de wilaya et des membres de la famille révolutionnaire se sont recueillis à la mémoire des chouhada au carré des martyrs de la commune de Sebaine. Une cérémonie marquée par la lecture de la Fatiha et le dépôt d'une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative.

KHENCHELA :

## Ouverture de la 1<sup>ère</sup> édition des Journées cinématographiques

La première édition des Journées cinématographiques de Khenchela, ville de culture, a été ouverte mardi à la maison de la culture Ali-Souaïhi sous le thème « La Révolution libératrice, vue par le cinéma algérien ».

Dix films (10) algériens sur la Révolution seront ainsi projetés à la Maison de la culture et par le cinéma mobile, dans les communes de Tamaza, Kaïs et Chechar durant cette manifestation de cinq jours ouverte par le secrétaire général de la wilaya Rachid Boukara. Le directeur de la culture, Abdelkader Djaaleb, a indiqué, à l'ouverture des Journées cinématographiques, que la manifestation

met en exergue le rôle du cinéma dans la présentation de l'action révolutionnaire des chouhada et moudjahidine pour que l'Algérie recouvre son indépendance et salubrité. De son côté, Noureddine Kouider, directeur de la maison de la culture co-organisatrice de ces journées avec le Centre national du cinéma et de l'audiovisuel, a précisé que ce rendez-vous cinématographique est inscrit dans le cadre des festivités locales de commémoration de la Journée nationale du chahid (18 février de chaque année). Des conférences sur la production cinématographique en Algérie après l'indépendance et ses challenges actuels et des ateliers thématiques

sur la rédaction de scénarii, le tournage et l'art du comédien seront animés durant ces journées par des professionnels du cinéma et des critiques. La cérémonie d'ouverture a donné lieu à la projection du film « Celle qui vivra » de Omar Hakkar, natif de Khenchela, qui a été honoré à l'occasion après la projection d'un documentaire sur son parcours professionnel. Les Journées cinématographiques de Khenchela verront la présentation de films « La bataille d'Alger », « L'opium et le bâton », « Patrouille à l'Est », « Lambèse », « Le colonel Lotfi », « Mustapha Benboulaïd » et « Pont vers la vie », selon les organisateurs.

APS









## JM ORAN-2021 : Les préparatifs de la 19<sup>e</sup> édition passés au peigne fin à partir d'aujourd'hui

L'état d'avancement des travaux des différentes commissions chargées de la préparation de la 19<sup>e</sup> édition des Jeux méditerranéens (JM) prévue à Oran en 2021 sera à l'ordre du jour au cours de la visite dans cette ville, de la commission de coordination du comité international des JM, à partir d'aujourd'hui.



«Il s'agit d'une visite ordinaire au cours de laquelle la commission de coordination aura l'occasion de passer en revue le travail réalisé jusque-là, par les différentes commissions chargées de la préparation des JM et donner aussi les orientations qui s'imposent dans le processus préparatif du rendez-vous méditerranéen», a déclaré à l'APS, Rafik Cherak, chargé de la communication auprès du comité d'organisation local. Ce sera la première mission de cette commission conduite par le Français Bernard Amslam au titre de l'année 2020, après avoir effectué plusieurs visites dans la capitale de l'Ouest du pays au cours de l'année précédente, et ce,

afin de suivre de plus près les préparatifs des JM programmés du 26 juin au 5 juillet 2021. Le comité exécutif du Conseil international de s JM, sous la présidence de l'Algérien Amar Addadi, a également tenu, début décembre dernier, sa première réunion à Oran, consacrée à l'évaluation des préparatifs de l'événement méditerranéen que l'Algérie accueille pour la deuxième fois de son histoire après avoir organisé à Alger la 7<sup>e</sup> édition en 1975. Le comité d'organisation local, passé depuis quelque temps à la vitesse supérieure en matière de promotion de l'événement, a profité du déroulement, le week-end dernier à Alger, d'une étape

de la Coupe du monde de sabre féminin ayant pris part à ce tournoi, le directeur général des JM, Salim Iles, en a profité pour sensibiliser les représentants des pays concernés par le rendez-vous d'Oran au sujet de l'importance qu'accorde l'Algérie à réhabiliter ces Jeux», précise-t-on de même source, informant au passage que la commission de coordination animera une conférence de presse samedi, pour faire le point sur les préparatifs des JM-2021, avant près d'une année et demie de son déroulement.

## CYCLISME : Le Prix de la Ligue de Blida demain à Bougara...

Le Prix Cycliste de la Ligue de Blida se déroulera demain 21 février, sur un parcours plat de la RN 29, à Bougara, a-t-on appris hier des organisateurs.

Une course inter-ligues, prévue sur un circuit de 2,5 kilomètres, qui devrait drainer la participation des meilleurs cyclistes de la région, aussi bien chez les juniors que chez les seniors.

«La distance à parcourir sera de 70 kilomètres pour les juniors et de 75 kilomètres pour les seniors» a-t-on encore annoncé de même source, ayant précisé au passage que le départ de cette course sera donné à 9h00.

## ...Le Grand Prix régional Birouk- Salah le 29 février à Constantine

Le Grand Prix régional Birouk-Salah se déroulera le 29 février entre les communes de Zighoud-Youcef et Didouche-Mourad, dans la wilaya de Constantine, a indiqué hier la Fédération algérienne de cyclisme (FAC).

Une course ouverte aux cyclistes des catégories écoles, benjamins, minimes et cadets, sur une distance totale de 51,5 kilomètres, sur la route nationale N.3 à Constantine.

Les catégories écoles / benjamins seront les premières à prendre le départ, vers 9h00, suivies plus tard par les autres catégories d'âge.

## TENNIS DE TABLE/ CHAMPIONNAT D'AFRIQUE/ TQO: La compétition déplacée à la salle de Radès

Le championnat d'Afrique individuel (seniors) de tennis de table et le tournoi de qualification aux Jeux olympiques de Tokyo-2020, initialement prévus du 24 au 29 février au palais des sports d'El Menzah, ont été déplacés à la salle de Radès (Tunis), a indiqué hier la Fédération tunisienne de

tennis de table. Ce changement intervient sur décision du gouverneur de Tunis interdisant l'organisation des activités sportives et culturelles au palais des sports d'El Menzah à la lumière du rapport des commissions spécialisées sur l'incendie survenu en octobre dernier dans les entrepôts de la

dite salle. Quinze (15) pays prendront part au championnat d'Afrique individuel qui se déroulera du 24 au 26 février, et 16 pays défendront leurs chances lors du tournoi de qualification olympique organisé du 27 au 29 février.

Ces pays sont la Tunisie (pays hôte), l'Algérie, la Côte

d'Ivoire, le Sénégal, le Togo, le Congo, le Kenya, la RD Congo, l'Egypte, le Cameroun, le Madagascar, le Nigeria, le Ghana, Djibouti, Maurice et les Comores.

## BADMINTON/CHAMPIONNAT D'AFRIQUE : «L'Algérie est proche d'une qualification aux JO-2020»

Le président de la Fédération algérienne de badminton (FABad), Amine Zoubiri, a qualifié les résultats obtenus par ses athlètes aux championnats d'Afrique du Caire en Egypte (10-16 février) de «très bons», affirmant que la paire algérienne, Madel Sabri-Maameri Kocella, est proche d'une qualification aux Jeux olympiques 2020 de Tokyo (Japon).

«Nous avons obtenu de très bons résultats, notamment chez les messieurs qui ont été sacrés du titre africain, sans pour autant enlever le mérite aux dames qui ont arraché une médaille d'argent», a déclaré à l'APS Zoubiri.

Lors du rendez-vous africain du Caire, les Algériens avaient décroché deux médailles d'or chez les messieurs (par équipes et en double) ainsi que deux médailles d'argent chez les dames (par équipes) et en double-mixte. La paire algérienne, composée de Kocella Mameri et Youcef Sabri Medal, avait décroché la médaille d'or en double messieurs, une consécration qui permet aux deux athlètes de prétendre à une qualification aux JO-2020.

«La sélection algérienne a arraché son billet au mondial Tomas Cap, alors que la médaille d'or obtenue en double messieurs nous permettra de rester toujours en course en vue

d'une qualification aux JO, à condition de participer aux prochains tournois internationaux avant la fin du mois d'avril», a expliqué le président de la FABad.

Et d'ajouter : «le prochain classement mondial dont la publication est prévue la semaine prochaine sur le site de la fédération internationale nous donnera plus de détails sur les chances de qualification de la paire algérienne, Madel Sabri et Maameri Kocella.» a-t-il souligné. Pour rappel, la paire algérienne composée de Kocella Mameri et Youcef Sabri Medal, avait décroché la médaille d'or en double messieurs des épreuves individuelles, en battant les Mauriciens Aatish Lubah - Georges Julien Paul 2-1 (19/21, 21/14, 24/22). De son côté, la sélection algérienne, championne d'Afrique en titre, prendra part aux championnats du monde «Tomas Cap», prévus du 20 au 28 mai au Danemark, un rendez-vous qui verra la participation de 16 pays, cinq sont champions de leurs continents respectifs et les 11 meilleurs pays figurant au classement mondial. Le retour de la sélection algérienne a été reportée de 48 heures suite à la grève enclenchée par le personnel navigant commercial d'Air Algérie.

## TENNIS/ TOURNOI INTERNATIONAL ITF JUNIORS: Quatre Algériens passent au second tour

Quatre Algériens ont composé mardi soir leurs billets pour le second tour des tableaux finaux du tournoi international juniors d'Alger qui se dispute au Tennis club de l'OCO de Bachdjarah (Alger).

Le jeune Aymen Ali Moussa était le premier qualifié au second tour, après sa victoire devant le Tunisien Mezouar Skander (6-0, 6-2).

Par la suite, c'était au tour de Mohamed Said Ounis et Mohamed Ali Abissi de valider leurs billets aux dépens du Chypriote Andreas Chapides (6-2, 6-1) et l'Allemand Andre Kock (6-3, 6-1).

Pour sa part, Matis Amier s'est qualifié face au Suisse Thomas George Brun, tête de série N.6 (6-4, 6-2).

Lors du second tour, Ali Moussa affrontera le Marocain Driss Sedrati, tandis que Ounis défiera l'Hongrois Peter Kalocsai, tête de série N.8.

Abissi et Amier affronteront respectivement le Marocain Walid Ahouda (tête de série N.2) et l'Espagnol Hugo Salmeron. Chez les filles, les quatre algériennes enga-



gées ont perdu dès le premier tour. Il s'agit de Sarah Baitiche, Lina Belharrat, Bouchra Rehab Mebarki et Ahlem Feloussa.

Organisé par la Ligue algéroise de tennis (LAT), sous l'égide de la Fédération algérienne de tennis (FAT) et de la Fédération internationale de tennis (FIT), ce tournoi regroupe soixante-quatre (64) athlètes issus de vingt-trois pays dans les tableaux finaux.

Ce rendez-vous classé en grade 5, sera suivi par deux autres tournois internationaux juniors qui auront lieu, respectivement, au Tennis Club de Hydra (22 au 29 février 2020) et au Tennis Club de Ben Aknoun (1er au 7 mars 2020).



## COUPE ARABE DES NATIONS U20 (GR. C / 1<sup>RE</sup> J) ALGÉRIE - EGYPTE 1-4 : Les «Verts» sommés de se «rattraper» dès le prochain match (FAF)

L'équipe nationale de football des moins de 20 ans (U20), sévèrement battue mardi face à l'Egypte (4-1) dans le cadre de la 1<sup>re</sup> journée (Gr.C) de la Coupe arabe des nations en Arabie saoudite, est sommée de se «rattraper» dès le prochain match face à la Palestine demain au stade de Dammam, a indiqué hier la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel.

«Ce début raté de notre sélection, la met d'ores et déjà dos au mur avec l'obligation de se rattraper dès le prochain match contre la Palestine prévu ce vendredi 21 février avant d'affronter le pays organisateur, l'Arabie saoudite lundi 26», a affirmé l'instance fédérale dans son compte-rendu.

L'équipe nationale, dirigée par le coach Saber Bensmain, a complètement raté ses débuts dans cette compétition relancée par l'Union arabe de football (UAFA)

après huit ans d'interruption. Toute en qualifiant cette défaite de «sévère», la FAF a reconnu que les coéquipiers de l'attaquant et capitaine Merouane Zerrouki (Paradou AC), qui a raté un penalty en seconde période (64e), ont affronté «un adversaire mieux organisé et assez aguerri pour ce genre de confrontation». Dans l'autre match du groupe C, la sélection du pays hôte s'est imposée aisément face à la Palestine 4-0. Cette compétition a débuté lundi avec le dé-



roulement de quatre rencontres : Irak-Tunisie 1-2, Mauritanie-Koweït 2-0 (Gr. A), Maroc-Bahreïn 4-2 et Madagascar-Djibouti 4-3 (Gr. B). Seize pays scindés en quatre groupes de quatre prennent part à cette compétition

qui se déroule dans trois villes saoudiennes : Ryadh, Dammam et El Khobr. Les demi-finales auront lieu le 2 mars, soit trois jours avant la finale programmée au stade de l'Emir Mohamed Ben Fahd à Dammam.

### LIGUE 2 :

## L'ASM Oran paye le prix des grèves à répétition des joueurs, estime son coach après la débâcle de Boussaâda

L'entraîneur de l'ASM Oran, Salem Laoufi, a indiqué hier que son équipe, battue lourdement la veille sur le terrain de l'A Boussaâda (6-0) dans le cadre de la 19<sup>e</sup> journée de la Ligue deux de football, est en train de payer "le prix fort des grèves à répétition" de ses joueurs.

Quatre jours après sa brillante qualification aux huitièmes de finale de la coupe d'Algérie contre l'un des ténors de l'élite, en l'occurrence l'USM Alger, la formation oranaise a surpris les observateurs en chutant lourdement à Boussaâda, et ce, pour sa deuxième défaite de rang en championnat.

"L'aspect physique a été déterminant dans cette partie. Aforce d'avoir cumulé les grèves, les joueurs ont fini par fléchir dans ce match, intervenu quelques jours après une forte opposition contre l'USMA en coupe d'Algérie et au cours

de laquelle mes joueurs ont tout donné sur le plan physique", explique le coach oranais dans une déclaration à l'APS.

Les joueurs de la formation de M'dina Djida ont souvent recouru à la grève depuis le début de cette saison pour réclamer la régularisation de leur situation financière, eux qui n'ont perçu jusque-là aucun salaire, selon leur coach.

D'ailleurs, avant d'affronter l'A Boussaâda, l'ASMO a perdu à domicile en championnat face à la JSM Béjaïa avec un effectif composé de joueurs de l'équipe de la réserve qui ont supplié aux seniors grévistes.

Cette défaite a fait passer au club une belle opportunité de se relancer dans la course à l'accession en Ligue 1. Salem Laoufi, qui pensait tirer profit de la qualification en coupe d'Algérie pour revenir en force en championnat,

s'est dit déchanté par l'impuissance de ses capés au cours de leur rencontre de mardi, tout en craignant le pire pour la suite des parcours.

"Le long voyage qu'on a fait par route à Boussaâda a rendu encore délicate notre mission. Pratiquement, tous les joueurs ne pouvaient pas terminer la partie, car ils n'avaient plus de souffle", a encore ajouté le technicien oranais, précisant qu'il s'attendait à ce fléchissement physique, surtout après que ses capés aient restés, il y a quelques jours, pendant toute une semaine sans entraînements.

Après cette défaite, l'ASMO partage la septième place en compagnie de l'A Boussaâda et l'USM Annaba avec 26 points chacun accusant un retard de quatre unités sur le quatrième la JSM Skikda, sachant que les quatre premiers accéderont en Ligue 1 e n fin de saison.

### CAN-2023:

## « La Côte d'Ivoire sera prête au premier semestre 2021 » (président du Comité d'organisation)

Le président du Comité d'organisation de la Coupe d'Afrique des nations de football (CAN-2023) en Côte d'Ivoire, Lambert Feh Kesse a assuré que son pays sera déjà prêt «au premier semestre de l'année 2021», pour abriter l'événement

tant attendu par le continent, a rapporté la presse locale. A trois ans de la CAN 2023, le comité d'organisation s'active et les travaux des grands chantiers dont les infrastructures sportives ont été lancés et le délai de livraison est fixé au premier

semestre de l'année prochaine.

«A ce jour, les travaux ont démarré, certes avec quelque retard sur certains sites, mais les différentes entreprises se sont engagées au respect des délais contractuels inscrits dans les mar-

chés signés avec le Ministère des Sports. Ces délais se situent dans la fourchette de janvier à juin 2021», a indiqué Feh Kesse.

La CAN-2023 sera la première Coupe d'Afrique des Nations organisée par la Côte d'Ivoire après celle de 1984.

### MLS:

## Le coach de Cincinnati démissionne après des propos racistes

Visé par une enquête de la Ligue nord-américaine de football (MLS) pour des propos racistes, le Néerlandais Ron Jans a démissionné lundi de son poste d'entraîneur du FC Cincinnati, et sera remplacé à titre provisoire par le Français Yoann Damet, 29 ans.

Le Néerlandais de 61 ans, qui avait notamment entraîné Heerenveen et le Standard de Liège par le passé, était sous le coup d'une enquête de la MLS pour des «propos extrêmement incorrects», selon l'association des joueurs de la MLS, qui a signalé les faits. D'après

le média sportif américain ESPN, il aurait chanté une chanson incluant une insulte raciste dans les vestiaires de son équipe. Dans ces conditions, «Ron nous a remis sa démission et nous avons convenu qu'il s'agissait de la meilleure chose à faire pour tout le monde au FC Cincinnati», a réagi le président du club, Jeff Berding, dans un communiqué publié mardi. «La diversité raciale et culturelle est une part importante de ce qui rend le football si spécial», a ajouté Jeff Berding.

Son remplaçant, Yoann Damet, avait

déjà assuré l'intérim entre mai et août 2019, avant le recrutement de Ron Jans.

Le Français était alors devenu, à 29 ans et 53 jours, le plus jeune coach de l'histoire de la MLS. L'an passé, pour sa première saison en MLS, Cincinnati avait fini dernier de la conférence Est avec seulement six victoires pour six nuls et 22 défaites. Le bilan de Ron Jans, arrivé en août, était à peine meilleur: une victoire, quatre matches nuls et cinq défaites. Le club commence sa saison 2020 le 1<sup>er</sup> mars face aux New York Red Bulls.

### LIGUE 1 :

## Le MC Oran solide à l'extérieur mais fébrile à domicile

Le MC Oran a confirmé sa bonne santé en déplacement en parvenant à empêcher son 11<sup>e</sup> point cette saison après le nul décroché à Constantine lundi face au CSC (1-1) dans le cadre de la 18<sup>e</sup> journée de la Ligue 1 de football.

Les Oranais, qui étaient les premiers à ouvrir la marque, pointent à la quatrième place au classement des meilleures équipes à l'extérieur, avec deux victoires, cinq nuls et deux défaites seulement.

Un parcours somme toute satisfaisant, jusque-là, se réjouissent les proches du club, tout en regrettant, en revanche, les nombreuses unités vendangées à domicile.

En fait, les «Hamraoua» n'ont glané que 14 points sur 27 possibles dans leur jardin préféré du stade «Ahmed-Zabana» où ils ont, de surcroît, perdu à trois reprises.

Une modeste moisson traduite par cette peu reluisante 10<sup>e</sup> place au classement des meilleures équipes à domicile.

C'est dire que les Oranais auraient pu aspirer à une meilleure position dans le classement général où ils occupent la 6<sup>e</sup> place avec 25 points, accusant un retard de 11 points du leader le CR Belouizdad qui en compte 36.

Mais l'entraîneur Bachir Mecheri juge satisfaisant le parcours des siens, qui viennent de quitter la coupe d'Algérie sans gloire après leur élimination en huitièmes de finale de la coupe d'Algérie sur le terrain du WA Boufarik (2-0), le leader de la division nationale amateur (Gr. Centre).

«Certes, nous avons raté un nombre important de points chez nous, mais j'estime que nous sommes bien partis pour réaliser notre premier objectif de la saison, qui est le maintien.

Tout le monde sait dans quelles conditions on a démarré la saison et dans quelles conditions aussi nous sommes en train de travailler.

Rien que pour cela, le maintien devient un acquis important pour le club», déclare l'ancien attaquant du MCO et du MC Alger.

Ces propos ne sont pas faits pourtant pour tempérer les ardeurs des supporters locaux qui n'ont toujours pas digéré l'élimination de leur équipe en coupe d'Algérie jeudi passé, eux qui tablaient sur cette édition pour renouer avec les consécration qui les fuient depuis près de 24 ans.

«Je comprends parfaitement la déception de nos fans. J'en profite aussi pour leur réitérer toutes nos excuses. Face au WAB nous étions tout simplement dans un jour sans», a encore poursuivi Mecheri qui insiste sur la nécessité de bien négocier les prochaines rencontres de son équipe, notamment à domicile.

Par ailleurs, la direction du club trouve toujours des difficultés pour organiser l'assemblée générale des actionnaires pour adopter les bilans financiers des précédents exercices et les transmettre à la Direction nationale de contrôle de gestion (DNCG), relevant de la Fédération algérienne de football (FAF).

Reportée à plusieurs reprises, cette assemblée risque de ne pas avoir lieu dans un avenir proche, malgré les mises en demeure de la DNCG qui ne devrait pas tarder à prendre les mesures disciplinaires qui s'imposent.

Selon la direction actuelle du MCO, que dirige Si Tahar Cherif El Ouezani, en sa qualité de directeur général de la société sportive par actions du club, et ce, en l'absence d'un président élu depuis juin dernier date de la démission d'Ahmed Belhadj, certains actionnaires se trouvent actuellement à l'étranger rendant la tenue de leur assemblée difficile.

Cet aléa s'ajoute aux interminables conflits opposant les principaux actionnaires du club, et qui sont pour beaucoup dans les échecs à répétition du porte flambeau du football oranais depuis plusieurs années, estime-t-on dans les milieux du MCO.

## ALLEMAGNE: Bensebaini (Munchengladbach) de retour à la compétition

L'international algérien, Ramy Bensebaini, sociétaire du Borussia Munchengladbach devrait retrouver la compétition, ce samedi, face au TSG Hoffenheim en Bundesliga, après une absence de plusieurs semaines à cause d'une blessure musculaire, a rapporté la presse allemande.

Selon la même source, le latéral gauche de «Gladbach» serait complètement guéri de sa blessure et s'est entraîné de façon normale avec le groupe lors des derniers jours, affichant une bonne forme.

Quatrième au classement du championnat allemand avec 42 points, avec un match en retard, et à quatre longueurs du leader, le Bayern, Munchengladbach pourrait encore avancer en cas d'un succès face à Hoffenheim, pour le compte de la 23ème journée de la Bundesliga.

Le champion d'Afrique-2019, avec la sélection algérienne, avait interrompu l'entraînement collectif, avant le déplacement de son équipe à Schalke 04, mi-janvier dernier, après avoir ressenti une douleur en plein exercice. Bensebaini, âgé de 25 ans, s'était engagé avec le Borussia Munchengladbach en août dernier pour un contrat de quatre années. En quinze matchs (toutes compétitions confondues) disputés avec le club allemand, l'ancien joueur du CS Constantine et du Paradou AC, a inscrit 3 buts. Il est devenu, en l'espace de quelques matchs, une pièce maîtresse du Borussia.

APS

## ESPAGNE: Le Barça coupe les ponts avec une entreprise controversée

Le président du FC Barcelone Josep Maria Bartomeu a annoncé mardi résilier le contrat entre le club et I3 Ventures, une entreprise d'un scandale en Espagne après avoir été accusée de calomnier des joueurs ou des adversaires du Barça sur les réseaux sociaux.

"Devant la confirmation qu'un des comptes liés à une des entreprises avec lesquelles nous travaillions a été l'auteur de commentaires inadéquats envers des personnes en lien avec notre organisation, ce matin, j'ai personnellement donné des instructions pour mettre fin au contrat avec cette entreprise", a déclaré Bartomeu mardi lors d'une cérémonie de remise de prix journalistiques.

Après des révélations de la radio espagnole Cadena Ser, le Barça a nié lundi "avoir souscrit des services liés à des comptes des réseaux sociaux ayant diffusé des messages négatifs ou calomnieux".

Le club assure avoir seulement sollicité des services de "surveillance des réseaux sociaux".

"Les a-t-on chargé de surveiller les réseaux sociaux ? La réponse est oui.

Les a-t-on chargé de discréditer des personnes ou institutions sur les réseaux sociaux ? La réponse est non.

Et nous poursuivrons tous ceux qui nous accusent de



cela", a lancé Bartomeu. "Le Barça n'a jamais souscrit à un service pour discréditer qui que ce soit. (...) Tout cela est complètement faux", a-t-il martelé.

La Cadena Ser a rapporté que le club catalan aurait versé un million d'euros en six factures distinctes à l'entreprise I3 Ventures, soit un montant inférieur au seuil limite nécessitant le vote des supporters-actionnaires du club. La presse espagnole a

publié des captures d'écran de messages remontant à 2017 pour les plus anciens, qui détériorent l'image des joueurs, pestant par exemple contre la prétendue lenteur de Lionel Messi à renouveler son contrat au Barça, ou contre les affaires personnelles de Gerard Piqué, engagé dans l'organisation de la nouvelle Coupe Davis.

Des légendes du club comme Xavi, Carles Puyol ou encore Pep Guardiola ont

aussi été des cibles de cette campagne, tout comme Victor Font, l'un des principaux adversaires de l'actuel président et aspirant à sa succession.

Alors que les prochaines élections pour la présidence du club ne sont en principe prévues qu'en 2021, de nombreux opposants ont appelé à des élections anticipées pour déterminer le futur successeur de Bartomeu, lequel ne peut se représenter.

### PUBLICITÉ

## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE MINISTERE DE LA COMMUNICATION

# Le Ministère de la Communication Organise l'atelier « Presse numérique : Réalités et perspectives »

Le Ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, M. Ammar Belhimer, supervisera le **20 février 2020**, à 10H00, à l'Ecole nationale supérieure de journalisme et des sciences de l'information, le premier atelier de réforme de son secteur d'activité consacré à la presse numérique, sous le thème « la presse électronique : réalités et perspectives ».

Cette rencontre ouverte à tous les professionnels de la presse en ligne et aux experts et autres chercheurs dans le domaine, spécialistes et universitaires notamment, est une rencontre participative et inclusive.

Un rendez-vous qui a pour objectif d'établir un premier diagnostic de l'existant, un état des lieux permettant de jeter les bases d'une organisation efficace, cohérente et claire en harmonie avec les mutations rapides et profondes que connaît la presse numérique dans le monde et en Algérie.

Cette rencontre sera l'occasion d'une écoute attentive des idées, préoccupations, attentes et aspirations de tous les acteurs du champ numérique. Ce qui sera de nature à enrichir l'avant-projet de loi que le ministre de la Communication présentera à cette même occasion et qui constituera la première référence légale en la matière en Algérie.



**Lampard pourrait être limogé si...**

Selon des informations rapportées par le Daily Telegraph, Frank Lampard serait désormais sous pression à Chelsea. Grisés par les bons résultats des Blues lors de la première partie de saison, ses dirigeants auraient fait d'une qualification à la prochaine Ligue des Champions leur objectif principal pour cette fin de saison. Mais les derniers résultats ont relancé la possibilité de voir les Blues ne pas se qualifier pour la prestigieuse compétition la saison prochaine. Si tel était le cas, le journal anglais croit savoir que le poste de Frank Lampard pourrait être remis en question ainsi que sa politique de jeunes joueurs.



**San IKER Casillas prend sa retraite !**

La légende, le mythe, le symbole du Real Madrid prend officiellement sa retraite. Iker Casillas, capitaine éternel du Real Madrid, met officiellement fin à son incroyable carrière.

Comment ne pas avoir le cœur serré en ce mardi soir. L'un des joueurs les plus emblématiques de l'histoire de la Casa Blanca met fin à sa carrière, un parcours tout simplement stratosphérique que les Madridistas garderont en mémoire à jamais. El Santo, à jamais dans nos cœurs.

**Son palmarès**

- 🏆 Coupe du Monde
- 🏆 Euro
- 🏆 Champions League
- 🏆 Liga
- 🏆 Supercoupe d'Espagne
- 🏆 Coupe du Roi
- 🏆 Supercoupe UEFA
- 🏆 CDM Clubs
- 🏆 Meilleur gardien de la CDM 2010
- 🏆 Liga Nos
- 🏆 Supercoupe du Portugal

**Emre Can à Dortmund jusqu'en 2024**

Le club allemand a officialisé le transfert définitif du milieu de terrain allemand, qui était jusqu'ici prêté par la Juventus.

Quel que soit le résultat du match qui opposera le Borussia Dortmund au Paris Saint-Germain dans moins de deux heures maintenant, les supporters du club de la Ruhr auront au moins reçu une bonne nouvelle aujourd'hui. Effectivement, le club allemand vient d'annoncer qu'Emre Can sera définitivement joueur du BVB, puisque les Jaune et Noir ont levé l'option d'achat qui était présente dans le deal signé avec la Juventus il y a quelques semaines seulement. Le montant de cette option n'a jamais été dévoilé de façon officielle, mais médias allemands et germaniques parlaient d'un total de 25 millions d'euros lors du prêt de l'international allemand en janvier. « Le contrat de prêt du joueur de 26 ans prend fin en juin. Au premier juillet, le contrat entre le Borussia Dortmund et Can entrera en vigueur et ira jusqu'au 30 juin 2024 », précise le communiqué du rival du Paris Saint-Germain en huitième de finale de la Ligue des Champions.



**Klopp reste positif**

Rapidement mené au score et quasiment inoffensif (aucun tir cadré), Liverpool est tombé de haut en s'inclinant sur le terrain de l'Atletico Madrid (0-1) ce mardi à l'occasion des 8es de finale aller de la Ligue des Champions. Pas de quoi alarmer l'entraîneur des Reds, Jürgen Klopp, qui a surpris en expliquant avoir apprécié la prestation de son équipe. "Ils ont défendu vraiment très bas, et à part ça, c'est nous qui avons mené. 70% de possession. On a concédé un but en début de match, ça nous a rendu la tâche difficile, mais ça va. Il y a eu beaucoup de très bonnes choses et on veut jouer, c'est tout ce qu'on veut faire", a commenté le technicien allemand au micro de RMC Sport.

**MOURINHO : «LA SAISON DE SON EST TERMINÉE»**

La grosse tuile annoncée hier se confirme. Lors de la rencontre entre Aston Villa et Tottenham (2-3), l'attaquant sud-coréen s'est fracturé le bras après un choc violent. Alors, le club communique une absence de minimum trois mois pour sa star asiatique. Cet après-midi, José Mourinho confirme que Heung-min Son ne jouera pas cette saison. «S'il joue un ou deux match, c'est parce qu'on veut rester optimiste. J'espère qu'il a raison, mais moi je n'y crois pas. Dans mon esprit, je ne le pense pas», explique le technicien portugais. Le joueur devrait se faire opérer dans la journée et reprendre l'entraînement courant avril.



**L'aveu terrible de Meunier...**

Averti à la 87e minute contre le Borussia Dortmund (2-1), mardi, lors du 8e de finale aller de la Ligue des Champions, Thomas Meunier (28 ans, 5 matchs et 1 but en LdC cette saison) est suspendu pour la manche retour, prévue le 11 mars. Et visiblement, le latéral droit belge n'était pas au courant de cette menace. "Je ne savais pas que j'étais menacé... Cela m'énervé. Si je l'aurais pas fait cette faute", a indiqué le Diable Rouge en zone mixte. Un aveu qui en dit très long sur la préparation discutée de ce rendez-vous...



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

**DK NEWS**

Edité par la SARL DK NEWS

Directeur général Abdelmajjid CHERBAL

Directeur de la rédaction

Abdelmajjid TAREB

RÉDACTION ADMINISTRATION  
«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00»  
FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00  
FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

## LIBYE

### M. Boukadoum reçu par Fayez Al-Sarraj à Tripoli



Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum a été reçu, mardi à Tripoli, par le président du Conseil présidentiel du Gouvernement d'union nationale (GNA) libyen, Fayez Al-Sarraj.

La rencontre de M. Al-Sarraj avec M. Boukadoum et la délégation l'accompagnant a porté sur les développements de la situation en Libye et les voies et moyens de développer les relations algéro-libyennes, et ce en présence du ministre libyen des Affaires étrangères, Mohamed Siala et de l'envoyé du président Al-Sarraj aux pays du Maghreb Arabe, Jomaa Al-Guemati. M. Boukadoum a souligné à cette occasion qu'"il n'y a pas de solution militaire à la crise" en Libye, ajoutant que "l'Algérie déploiera tous ses efforts pour arrêter la guerre". De son côté, M. Al-Sarraj a remercié l'Algérie pour ses efforts politiques et diplomatiques visant l'établissement de la stabilité en Libye, mettant en avant "les relations profondes liant les deux pays frères". A rappeler que M. Boukadoum s'était rendu dans la ville libyenne Benghazi et rencontré le maréchal Khalifa Haftar avec lequel il a examiné les développements de la situation en Libye et les relations entre les deux pays. Les deux parties avaient également souligné le rôle de l'Algérie en faveur du retour de la stabilité en Libye.

La rencontre de M. Boukadoum avec M. Al-Sarraj intervient trois jours après la tenue (hier) de la première réunion du Comité international desuivi de la conférence de Berlin sur la Libye dans la ville allemande Munich, à laquelle a pris part le chef de la diplomatie algérienne. Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune avait conduit la délégation algérienne aux travaux de la Conférence de Berlin qui s'est tenue le 19 janvier dernier, lors de laquelle il avait réitéré l'engagement de l'Algérie à soutenir les efforts de règlement politique de la crise libyenne.

L'Algérie avait abrité, le 31 janvier dernier, une réunion de consultation du Mécanisme des pays voisins de la Libye, lors de laquelle l'Algérie s'est dit attachée à "encourager les parties libyennes à choisir le règlement pacifique de leur crise, rejetant toute ingérence étrangère dans ce pays".

APS

## DISTINCTION

### Le Président de la République décoré de la Médaille d'honneur de l'IUMS

L'Union mondiale des savants musulmans (IUMS) adécerné, mardi, sa Médaille d'honneur au Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Cette distinction a été remise par le Secrétaire général de l'IUMS, Dr. Ali Muhieddin Qara Daghi, au ministre délégué chargé des Statistiques et de la Prospective, M. Bachir Messaïfa, à l'ouverture de la 2<sup>e</sup> édition du Colloque international sur la finance islamique à l'université de Tipasa.

A cette occasion, Dr. Qara Daghi a déclaré que les Oulémas de la Oumma, affiliés à

l'IUMS qui compte 95.000 savants musulmans, ont jugé opportun de décerner la Médaille d'honneur au Président de la République en lui souhaitant la réussite dans la lutte contre la corruption, la consécration de la paix et de la sérénité en Algérie pour l'ériger en une force dans le monde arabe et musulman, et la concrétisation de toutes les revendications légitimes du



peuple. Cette distinction est intervenue en marge de la 2<sup>e</sup> édition du Colloque international sur la finance islamique, organisée

deux jours durant à l'université de Tipasa avec la participation de nombre de chercheurs et de docteurs de 13 pays.

## ALGÉRIE-EUROPE

### L'APN prend part à Vienne à la session d'hiver de l'AP-OSCE

L'Assemblée populaire nationale (APN) prendra part aux travaux de la session d'hiver de l'Assemblée parlementaire de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (AP-OSCE), prévus du 20 au 21 février courant à Vienne (Autriche), a indiqué hier un communiqué de l'APN.

Les travaux de cette session s'articuleront autour des réunions de la commission permanente, a précisé le communiqué,

ajoutant que la session mixte des commissions générales abordera les axes de la démocratie, les droits de l'Homme et les questions humanitaires ainsi que des questions économiques, scientifiques, technologiques et environnementales.

Les députés Touil Boucif et Chennouf Mohamed représenteront l'APN aux travaux de cette session, note le communiqué de la chambre basse du parlement.

## MOUVEMENT DE PROTESTATION DU PNC :

### Poursuite des perturbations des vols d'Air Algérie

Le mouvement de protestation du personnel navigant commercial (PNC) de la compagnie aérienne nationale Air Algérie enclenché lundi, s'est poursuivi hier pour le troisième jour consécutif, causant l'annulation et le retard de plusieurs vols. Dans une déclaration à l'APS, le porte-parole de la compagnie, Amine Andaloussi a indiqué que la journée de protestation d'aujourd'hui (ndlr mercredi) a eu l'incidence similaire à celle des deux jours précédents et nombre de retards et d'annulations de vols. "Rien n'a changé par rapport aux deux jours précédents. Nous avons enregistré des retards, des annulations et des vols qui sont engagés. Nous ne pouvons donner le taux d'annulation des vols programmés qu'en fin de journée, mais il ne sera vraisemblablement pas différent de ceux des deux jours précédents, qui était de 40%", a-t-il déclaré.

M. Andaloussi a précisé que la cellule de crise mise en place pour le suivi de la grève, veille, pour l'instant, à la gestion des vols avec la reprogrammation de ceux annulés en recourant à des avions de plus grande capacité afin de "pénaliser, a-t-il

dit, le moins possible de passagers".

Pour ce qui est des négociations avec le PNC, le porte-parole d'Air Algérie a rassuré que "les portes du dialogue sont ouvertes durant toute l'année".

Rappelant que ce mouvement a été enclenché sans préavis, il a rappelé que le tribunal de Dar El Beida (Alger) a ordonné mardi son "arrêt immédiat" et de cesser d'entraver l'activité de l'entreprise, déclarant la grève "illégal".

De leurs côtés, les membres du PNC dont la corporation compte, selon eux, 1.400 travailleurs, campent sur leurs décisions et refusent de rejoindre leurs postes de travail "jusqu'à satisfaction de leurs revendications", ont-ils affirmé.

"Nous ne reprendrons le travail qu'une fois que le personnel suspendu y compris les syndicalistes qui nous ont rejoints en tant que PNC, auront repris leurs postes de travail et que les accords à caractère financier signés avec la Direction générale d'Air Algérie soient appliqués", a déclaré à l'APS Reguigué walid, un membre du PNC. Tout en lançant un appel aux plus hautes autori-

tés de l'Etat pour "intervenir et mettre fin à cette situation qui risque de perdurer", M. Reguigué a indiqué que ces accords, dont la teneur a été déjà communiquée à l'Inspection du travail, ont été "gelés unilatéralement par la DG sans motif".

Autre point figurant dans la plateforme de revendications des grévistes, "l'équité" réclamée en matière de programmation mensuelle du scripte de chaque navigant. Air Algérie avait indiqué lundi, dans un communiqué, que cette grève initiée, selon elle, par le SNPNC (Syndicat National du Personnel Navigant Commercial Algérien), a engendré de "grandes perturbations ainsi que l'annulation de plusieurs vols". Les revendications de ce syndicat concernaient principalement les salaires, selon la même source. Depuis 2017, la Direction des ressources humaines d'Air Algérie a entamé des négociations avec l'ensemble des partenaires sociaux (dont le SNPNC) pour une démarche globale qui tient compte de la situation financière de l'entreprise, rappelle le communiqué.

## ALGÉRIE-FMI

### Le Président Tebboune reçoit le Directeur du département Moyen-Orient, Afrique du Nord et Asie centrale au FMI

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu, mardi à Alger, le Directeur du département Moyen-Orient, Afrique du Nord et Asie centrale au Fonds monétaire international (FMI), Jihad Azour, qui effectue une visite de travail en Algérie, indique un communiqué de la présidence de la République. L'entrevue a porté sur la coopération entre l'Algérie et le FMI, notamment dans le domaine de "la gouvernance économique et la modernisation des administrations fiscales et douanières" du ministère des Finances, précise le communiqué. A cette occasion, M. Azour a salué "la forte volonté du Président de la Répu-

blique de lutter contre la corruption et le gaspillage et d'édifier une économie moderne" basée sur la diversification de la croissance, la généralisation du numérique et la valorisation de la production nationale pour réduire la dépendance aux hydrocarbures. Le Directeur du département Moyen-Orient, Afrique du Nord et Asie centrale du FMI avait été reçu, auparavant, par le Premier ministre Abdelaziz Djerad.

Cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre des "missions périodiques d'experts du FMI" au titre des consultations avec l'ensemble des pays membres avait été l'occasion pour les deux parties de souligner "la qualité de leurs rapports".

## JUSTICE

### Le procès de l'ancien DGSN, Abdelghani Hamel, reporté au 11 mars

Le procès de l'ancien directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Abdelghani Hamel, a été reporté hier au 11 mars à la demande de la défense, quelques minutes après son ouverture au Tribunal de Sidi M'hamed (Alger), a constaté une journaliste de l'APS. Le procès a été reporté au 11 mars à la demande de la défense des accusés pour "consulter les documents du dossier de l'affaire". La défense a également sollicité la programmation du procès en "audience spéciale".

Abdelghani Hamel est mis en détention provisoire à la prison d'El-Harrach depuis le mois de juillet 2019 pour des affaires liées, notamment, au "détournement et d'enrichissement illicite". Deux fils de l'ancien DGSN se trouvent aussi en détention préventive à la prison

d'El-Harrach (Alger) pour la même affaire, alors que son épouse et sa fille ont été placées sous contrôle judiciaire. Hamel avait comparu, début mai, devant le procureur de la République près du tribunal pour audition dans le cadre de l'affaire de tentative d'introduction de 701 kg de cocaïne au port d'Oran. Il avait été également auditionné, fin avril, par le juge d'instruction près le tribunal de Tipasa dans le cadre des enquêtes ouvertes sur des affaires relatives à des "activités illégales" et "trafic d'influence".

Parmi les témoins qui devaient se présenter à la barre hier, figuraient l'ancien Premier ministre, Abdelmalek Sellal, les anciens walis de Chef et d'Oran, respectivement Mohamed Ghazi et Abdelmalek Boudiaf, et l'ancien ministre des Travaux publics, Abdelghani Zaalane.